

# Importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités et des régions du Québec

Décembre 2025

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

## Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la conception et à la réalisation de ce document.

## Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Direction du développement et de l'innovation de l'industrie

Service des études économiques et commerciales

Paule Olivia Akotto, Hamza El Fadili et Matthieu Gauthier, Service des études économiques et commerciales

Martin Déry et Patrick Côté, Division des statistiques et des permis d'usine

5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau A-203

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 833 361-0001

Courriel : DDII@mrfn.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

ISBN 978-2-555-03493-8 (PDF)

# Sommaire exécutif

Cette étude présente une analyse des données d'emploi du secteur forestier au Québec et de leur empreinte régionale à partir des résultats du dernier recensement quinquennal de la population, effectué par Statistique Canada en 2021, portant sur l'année 2020.

Le secteur forestier est présent dans toutes les régions du Québec. Il se décline sous diverses activités liées à la foresterie et à l'exploitation forestière, ainsi qu'à la transformation du bois et du papier.

**Au moins 657 municipalités comptaient au moins un travailleur dans le secteur forestier.** Ceci représente une baisse d'environ un quart par rapport à 2015 où au moins 902 municipalités comptaient un travailleur dans le secteur.

**Une municipalité sur huit était dépendante du secteur forestier, puisqu'il représentait au moins 10 % des emplois totaux.** En 2020, 144 municipalités étaient dépendantes du secteur forestier. Ceci représente 13 % des municipalités pour lesquelles les données d'emploi du secteur forestier étaient disponibles selon le recensement général de la population de 2021.

**Une municipalité sur trente présentait une forte dépendance au secteur forestier, puisqu'il représentait au moins 20 % des emplois totaux.** En 2020, 36 des 144 municipalités dépendantes affichaient une forte dépendance au secteur forestier. Ceci correspond à 3 % des municipalités pour lesquelles les données d'emploi du secteur forestier étaient disponibles.

**Les régions du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean montrent la plus forte dépendance au secteur forestier.** Les autres régions qui révèlent une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise sont, par ordre d'importance, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Chaudière-Appalaches, le Centre-du-Québec, la Mauricie, l'Estrie et la Côte-Nord.

# Table des matières

<b>Sommaire exécutif</b> .....	<b>II</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>I</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>II</b>
<b>Données</b> .....	<b>2</b>
Recensement de la population de 2021 .....	2
Arrondissement aléatoire et confidentialité .....	2
Divisions géographiques .....	3
Mises en garde .....	3
<b>Méthodologie</b> .....	<b>5</b>
Seuils relatifs .....	5
Seuils absolus .....	5
Méthodologie retenue .....	6
<b>Résultats généraux</b> .....	<b>9</b>
Municipalités .....	9
MRC et Régions administratives : une analyse par l'IDE .....	17
<b>Résultats détaillés pour les régions plus dépendantes du secteur forestier</b> .....	<b>21</b>
01 – Bas-Saint-Laurent .....	22
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean .....	24
04 – Mauricie .....	26
05 – Estrie .....	28
08 – Abitibi-Témiscamingue .....	30
09 – Côte-Nord .....	32
10 – Nord-du-Québec .....	34
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine .....	36
12 – Chaudière-Appalaches .....	38
17 – Centre-du-Québec .....	40
<b>Conclusion</b> .....	<b>42</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>43</b>
ANNEXE 1 : DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE À L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DES RÉGIONS ET DES MRC DU QUÉBEC .....	43
ANNEXE 2 : STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LES 20 MRC LES PLUS DÉPENDANTES ÉCONOMIQUEMENT DU SECTEUR FORESTIER .....	47

# Introduction

Le secteur forestier, comprenant l'aménagement forestier et la transformation du bois, constitue un pilier économique au Québec<sup>1</sup>. En 2024, le secteur a généré un PIB estimé à 6,6 milliards de dollars (G\$) et soutenu plus de 57 000 emplois directs, générant ainsi 1,5 % de l'activité économique globale. Cette performance reposait notamment sur plus de 1 500 établissements qui ont généré des livraisons manufacturières d'une valeur de 22,6 G\$, soit 10 % des revenus manufacturiers totaux de la province.

En plus d'être un véritable moteur pour l'économie québécoise, le secteur forestier est un vecteur important de développement pour plusieurs régions du Québec. La présente étude a pour objectif de quantifier la dépendance économique au secteur forestier des différentes divisions administratives du Québec que sont les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC) et les régions administratives. Pour ce faire, nous utilisons une approche basée sur les données d'emploi du recensement de la population de 2021 (portant sur l'année 2020).

La première partie de cette étude présente les données utilisées. La deuxième partie introduit la méthodologie retenue pour quantifier l'importance du secteur forestier. La troisième partie aborde les résultats obtenus pour les municipalités, les MRC et les régions administratives. La quatrième partie propose une analyse détaillée de la présence du secteur forestier pour les dix régions administratives montrant une dépendance économique à ce secteur supérieure à la moyenne québécoise.

---

<sup>1</sup> Les activités liées à l'aménagement forestier et la transformation du bois incluent la foresterie, l'exploitation forestière et la fabrication de papier et de produits en bois. Elles sont associées aux codes SCIAN 113, 1153, 321 et 322.

# Données

Cette étude utilise les données sur le nombre de personnes occupant un emploi dans le secteur forestier, pour mesurer la dépendance économique des divisions géographiques du Québec à ce secteur. Une personne occupée est définie comme une personne âgée de 15 ans et plus effectuant ou ayant effectué un travail rémunéré ou non au cours d'une période donnée (Statistique Canada, 2024). Cet indicateur présente une mesure fiable de l'apport du secteur forestier en raison de l'uniformité et de la disponibilité des données par division géographique. La présente section décrit la source de données utilisée, ainsi que les considérations d'ordre méthodologique qui y sont associées.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 2021

Cette étude utilise les données d'emploi provenant du *Recensement de la population de 2021 (questionnaire détaillé)* effectué par Statistique Canada. Ce programme statistique, à réalisation quinquennale, brosse un portrait des citoyens canadiens en les questionnant sur leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Certaines questions, concernant notamment l'âge, le sexe, l'état matrimonial ainsi que la langue maternelle, sont posées à l'ensemble de la population canadienne par l'intermédiaire d'un questionnaire abrégé. D'autres questions, comme celles traitant du revenu et de l'emploi, utilisées dans la présente étude, se trouvent plutôt dans le questionnaire détaillé. Ce dernier est rempli sur une base obligatoire uniquement par 25 % des Canadiens, puis inféré à l'ensemble de la population. Il est à noter que, pour le Québec, en 2021, le taux de réponse au questionnaire détaillé s'est élevé à 97,5 %. Bien que ce recensement ait été mené en 2021, l'année de référence concernant les questions sur le revenu et l'emploi est 2020. Par conséquent, les emplois se rattachant aux entreprises ayant commencé leurs activités en 2021 et au cours des années subséquentes ne seront pas considérés dans cette étude.

D'autres enquêtes statistiques s'intéressent au nombre d'emplois. Mentionnons, entre autres, l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (EERH), le *Système de comptabilité nationale* (SCN), l'*Enquête sur la population active* (EPA) ainsi que l'*Enquête annuelle sur les manufactures* (EAM). Cependant, ces enquêtes statistiques ne désagrègent pas les données à l'échelle municipale; elles ne convenaient donc pas dans le cadre de cette étude. Tout comme pour le *Recensement de la population de 2021*, ces études statistiques produisent des résultats à partir d'un échantillon de la population. Le caractère aléatoire de ces inférences implique donc nécessairement certaines variations entre les données présentées par ces différentes études statistiques. Il peut donc y avoir un écart entre les données relatives à l'emploi présentées dans cette étude et celles des enquêtes statistiques mentionnées précédemment.

## ARRONDISSEMENT ALÉATOIRE ET CONFIDENTIALITÉ

Dans l'optique de protéger la confidentialité des informations fournies, l'ensemble des valeurs figurant dans la base de données obtenue auprès de Statistique Canada a été arrondi de façon aléatoire. Plus précisément, chaque donnée relative au nombre d'emplois est arrondie vers le haut ou vers le bas à un multiple de « 5 » ou de « 10 » avec une probabilité donnée. Bien entendu, ce processus de confidentialité mis en place par Statistique Canada peut engendrer certaines distorsions dans des cas particuliers. Par exemple, lorsque l'on s'intéresse à un découpage administratif présentant une faible population, l'indicateur de dépendance peut varier de façon significative selon que l'arrondissement du nombre d'emplois est effectué vers le haut ou vers le bas. Toutefois, plus la population du découpage administratif est élevée, moins ces distorsions sont présentes, puisque l'impact d'un tel arrondissement devient faible par rapport à la population totale. Ainsi, les données qui seront présentées pour des découpages administratifs recensant une plus grande population, telles les municipalités régionales de comté (MRC) ou les régions administratives (RA), peuvent être interprétées avec moins de biais. Néanmoins, une certaine précaution doit être apportée quant à l'interprétation des données provenant, par exemple, de municipalités présentant une faible population. Des mesures ont été appliquées afin de réduire autant que possible de tels biais.

Pour assurer la protection de la confidentialité, l'arrondissement aléatoire appliqué par Statistique Canada ne s'avère pas suffisant dans certains cas. L'organisme ne rend donc pas disponibles les données relatives à ces cas spéciaux. Au total, on dénombre 199 municipalités sur 1 282 pour lesquelles les données sont confidentielles puisqu'elles proviennent de divisions administratives dénombant de très faibles populations : population inférieure à 250 personnes ou nombre de ménages privés inférieur à 40. Les municipalités dont les statistiques relatives à l'emploi sont confidentielles ont donc été retirées de la présente analyse. Comme la population combinée de ces 199 municipalités ne peut en aucun cas dépasser 49 750 individus (250 personnes multipliées par 199 municipalités), soit 0,58 % de la population québécoise, l'absence de ces données ne devrait créer qu'une distorsion mineure dans la présente étude.

## DIVISIONS GÉOGRAPHIQUES

Les différents types de divisions administratives retenus dans l'analyse revêtent une grande importance. Dans la présente étude, nous utiliserons trois découpages administratifs différents, soit, du plus petit au plus grand, les subdivisions de recensement (SDR) ou municipalités, les MRC et les RA.

### SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT (SDR)

La SDR représente la division administrative retenue par Statistique Canada dans le cadre de son recensement. Selon cet organisme, une SDR peut être définie comme « une municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques ». Les SDR regroupent donc l'ensemble des divisions territoriales jugées équivalentes à une municipalité établie par les autorités provinciales, territoriales ou fédérales. Par exemple, les SDR regroupent les municipalités, les villes, les réserves indiennes et les territoires non organisés. Afin d'alléger le texte et de faciliter la compréhension du lecteur, nous utiliserons dans ce document le terme « municipalité » lorsque nous ferons référence à une SDR. Il est également important de noter que le nombre de municipalités peut différer de celui établi par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). En effet, le MAMH exclut de son dénombrement les réserves indiennes, les établissements indiens, les territoires non organisés, les territoires cris, le territoire naskapi et les terres réservées inuites, alors que Statistique Canada les inclut. Ainsi, le MAMH dénombrait 1 130 municipalités au Québec en 2020 (MAMH, 2020), tandis que Statistique Canada en dénombrait 1 282 municipalités pour la même période.

### MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC)

Les MRC sont des unités géographiques adoptées au Québec en 1979 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le Québec en dénombre 104, incluant des villes et agglomérations qui exercent certaines compétences similaires. Ces divisions administratives, mitoyennes entre la SDR et la RA, nous permettent de réduire les biais relatifs aux arrondissements effectués par Statistique Canada tout en préservant une analyse ciblée géographiquement.

### RÉGIONS ADMINISTRATIVES (RA)

Créées en 1966 et redéfinies en 1987, les régions administratives sont au nombre de 17 au Québec. En raison de sa plus grande taille démographique, cette division administrative nous permettra d'analyser les données d'emploi à une échelle plus agrégée.

## MISES EN GARDE

Les données utilisées et disponibles dans la présente étude sont parmi les plus fiables. Toutefois, le lecteur doit être conscient des contraintes d'interprétation liées à celles-ci, soit :

- l'inférence statistique effectuée à partir d'un échantillon représentant 25 % de la population;
- le taux de non-réponse;

- la période de référence;
- la divergence des données par rapport à d'autres programmes statistiques;
- l'arrondissement aléatoire effectué par Statistique Canada;
- les données confidentielles;
- le fait que certains emplois liés au secteur forestier ne peuvent être comptabilisés dans la présente étude, car ils sont associés à des codes SCIAN regroupant des emplois liés à plusieurs autres secteurs d'activité (exemple : emplois reliés aux codes SCIAN 323 – *Impression et activités connexes* et 337 – *Meubles et produits connexes*);
- le risque d'erreur lors du remplissage des questionnaires de recensement par les individus, qui peuvent ne pas indiquer la bonne sous-catégorie de classification du SCIAN (exemple : une personne peut déclarer travailler dans une scierie alors qu'elle travaille dans une usine de deuxième ou de troisième transformation);
- la définition du terme « municipalité », qui varie légèrement de celle du MAMH.

# Méthodologie

La définition de la dépendance économique n'est pas univoque dans la littérature. On distingue généralement deux types de seuils utilisés pour l'évaluer : les seuils relatifs et les seuils absolus.

## SEUILS RELATIFS

L'utilisation d'un seuil relatif permet de déterminer si une division administrative est économiquement dépendante d'un secteur industriel en particulier, comparativement à une division administrative de plus grande envergure ou dépendante d'un autre secteur donné. Par exemple, c'est le cas de l'indice de dépendance économique (IDE) qui relativise la part de l'emploi du secteur forestier d'une municipalité par rapport à la part de l'emploi pour l'ensemble du Québec<sup>2</sup>. Cet indice s'écrit sous la forme suivante :

$$IDE = \frac{\text{Nombre d'emplois dans l'industrie des produits forestiers divisé par le nombre total d'emplois dans une municipalité donnée}}{\text{Nombre d'emplois dans l'industrie des produits forestiers divisé par le nombre total d'emplois pour tout le Québec}}$$

Ainsi, une municipalité dont l'IDE est supérieur à 1 est plus dépendante du secteur forestier que la moyenne provinciale, et un IDE inférieur à 1 indiquerait l'inverse.

Une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2025 applique cet indicateur au secteur minier pour classer les régions du nord de l'Ontario selon leur degré de spécialisation dans ce secteur. Le Bureau américain des statistiques du travail (2025) l'utilise, quant à lui, pour évaluer la concentration de l'emploi des comtés dans le secteur des ressources naturelles et des mines<sup>3</sup>.

## SEUILS ABSOLUS

L'approche absolue permet, quant à elle, de quantifier l'importance économique d'un secteur d'activité pour une division administrative indépendamment de celui des autres entités administratives. Ce concept n'est pas binaire puisqu'une division administrative n'est jamais nullement ou totalement dépendante d'une industrie donnée. De plus, la détermination d'un seuil, au-dessus duquel un secteur économique devient un rouage économique important pour une division administrative, n'est pas uniforme dans la littérature économique.

Statistique Canada (2018) utilise le seuil de 20 % des revenus d'emploi pour déterminer si le **secteur forestier représente un moteur économique important** pour une collectivité donnée. Elle applique cette définition uniquement au secteur forestier. De manière similaire, Statistique Canada (2023, 2024) définit une **collectivité basée sur le secteur forestier** si la proportion du revenu d'emploi provenant de ce secteur est la plus élevée<sup>4</sup>. Selon les données du recensement de l'environnement de 2016 et de 2021 pour la province du Québec, les collectivités basées sur le secteur forestier tirent un minimum de 21 % de leurs revenus d'emploi de ce secteur et y regroupent au moins 10 % de leur main-d'œuvre

---

<sup>2</sup> Cet indice, d'abord utilisé par le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario en 2002, a été repris par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) en 2006 dans une étude traitant de la dépendance économique des municipalités du Québec à l'industrie de la transformation des produits du bois.

<sup>3</sup> Ces études appellent cet indice « quotient de localisation de l'emploi (QL) ». Il est obtenu en comparant la part de l'emploi dans un secteur dans une division géographique à la part de l'emploi dans le même secteur au niveau national. De manière similaire à l'IDE, un QL supérieur à 1 indique que la région est plus spécialisée dans le secteur que le pays. Un QL inférieur à 1 indique l'inverse.

<sup>4</sup> Statistique Canada (2023, 2024) emploie spécifiquement le terme de « collectivités basées sur les ressources », qu'elle définit comme des collectivités dont l'économie repose principalement sur l'agriculture, la foresterie ou la pêche. L'ensemble des collectivités est ainsi classé selon qu'il est fondé ou non sur une ressource, et, le cas échéant, Statistique Canada précise la ressource dominante associée à chaque collectivité.

totale<sup>5</sup>. Le Service des recherches économiques du Département américain de l'agriculture (USDA, 2025) définit, quant à lui, un **comté affichant une forte concentration dans le secteur de l'agriculture** si la part des revenus dans ce secteur excède 20 % ou lorsque la part des emplois dans ce secteur excède 17 %.

## MÉTHODOLOGIE RETENUE

**Dans cette étude, nous utilisons à la fois des seuils relatifs et des seuils absolus pour offrir une vision plus complète de la dépendance économique des divisions géographiques du Québec au secteur forestier.** Nous utilisons des seuils absolus pour les divisions géographiques à plus petite échelle (municipalités), tandis que nous utilisons des seuils relatifs pour les divisions géographiques plus agrégées (MRC et régions administratives).

**Ce choix se justifie par le degré de diversification économique des différentes divisions géographiques.** L'économie locale des divisions géographiques à plus petite échelle étant moins diversifiée (villes, villages, comtés, municipalités, municipalités de paroisse, municipalités de cantons, municipalités de cantons unis, gouvernements régionaux, réserves indiennes, terres réservées, territoires non organisés), la part de l'emploi total attribuable à un secteur permet de quantifier de manière plus adéquate l'importance relative de ce secteur dans le développement économique de la division considérée.

Inversement, dans les divisions géographiques plus agrégées (MRC et régions administratives), la diversification économique plus élevée fait de la part de l'emploi un indicateur biaisé de l'importance économique du secteur forestier. En effet, en 2020, aucune des régions administratives du Québec ne concentrait un minimum de 10 % de leurs emplois dans le secteur forestier, et seulement neuf des 104 MRC du Québec respectaient ce critère. Dans ces conditions, l'utilisation d'un seuil qui compare la performance de la division géographique considérée à la moyenne québécoise serait plus adaptée.

**Pour mesurer la dépendance économique des municipalités québécoises au secteur forestier, nous utilisons des seuils absolus à l'instar de Statistique Canada (2018, 2023, 2024) et de l'USDA (2025).** Plus précisément, la part de l'emploi attribuable au secteur forestier au sein de la division administrative  $R$  s'exprime comme suit :

$$P_R = \frac{\sum_{i \in F} E_i}{\sum_{i \in T} E_i}$$

où  $F$  représente l'ensemble des codes SCIAN relatifs au secteur forestier (soit les codes 113, 1153, 321 et 322),  $T$  représente l'ensemble de tous les codes SCIAN (tous secteurs d'activité confondus) et  $E_i$  représente le nombre d'emplois reliés au code SCIAN  $i$ . Le tableau 1 présente les codes SCIAN utilisés dans la présente étude ainsi que les industries auxquelles ces codes correspondent. Les trois grands secteurs permettent de décrire sommairement la structure du secteur forestier dans une région, alors que les sept sous-secteurs rendent possible une analyse plus raffinée.

---

<sup>5</sup> Selon les données du recensement de l'environnement, 97,3 % des collectivités basées sur le secteur forestier détenaient une part de l'emploi lié à ce secteur supérieure à 10 % en 2016. Cette proportion s'élevait à 90,7 % en 2021.

Tableau 1 Subdivisions du secteur forestier utilisées dans la présente étude

Grands sous-secteurs	Sous-secteurs
Foresterie, exploitation forestière et activités de soutien (SCIAN 11 <sup>6</sup> )	Foresterie et exploitation forestière (SCIAN 113)
	Activités de soutien à la foresterie (SCIAN 1153)
Fabrication de produits en bois (SCIAN 321)	Scieries et préservation du bois (SCIAN 3211)
	Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212)
	Fabrication d'autres produits en bois (SCIAN 3219)
Fabrication du papier (SCIAN 322)	Usines de pâtes commerciales, de papier et de carton (SCIAN 3221)
	Fabrication de produits en papier transformé (SCIAN 3222)

Source : Statistique Canada (2012). *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada*.

**Nous définissons deux seuils pour distinguer l'intensité de la dépendance des municipalités au secteur forestier.**

- Municipalités dépendantes du secteur forestier :** De manière similaire à la notion de « collectivité basée sur le secteur forestier » de Statistique Canada (2023, 2024), nous définissons une municipalité dépendante du secteur forestier si la part  $P_R$  de l'emploi attribuable à ce secteur est égale ou supérieure à 10 %.
- Municipalités à forte dépendance au secteur forestier :** Nous distinguons les municipalités qui affichent une forte concentration d'emplois dans le secteur forestier des autres municipalités dépendantes, en utilisant la notion de « municipalité à forte dépendance au secteur forestier ». Cette notion suit celle de l'USDA (2025). Plus spécifiquement, nous définissons une municipalité présentant une forte dépendance au

<sup>6</sup> À noter que le secteur « Foresterie, exploitation forestière et activités de soutien » est une catégorie créée aux fins de la présente analyse regroupant les codes 113 et 1153 et excluant tout autre code commençant par 11.

secteur forestier si la part  $P_R$  de l'emploi attribuable à ce secteur est égale ou supérieure à 20 %<sup>7</sup>.

**Pour mesurer la dépendance économique des MRC et des régions administratives du Québec au secteur forestier, nous utilisons l'indice de développement économique (IDE).** Cette approche suit l'OCDE (2025) et le Bureau américain des statistiques du travail (2025). Ainsi, nous définissons une MRC ou une région administrative présentant une dépendance économique plus forte que la moyenne québécoise si elle présente un IDE supérieur à 1. Un IDE inférieur à 1 indique l'inverse.

---

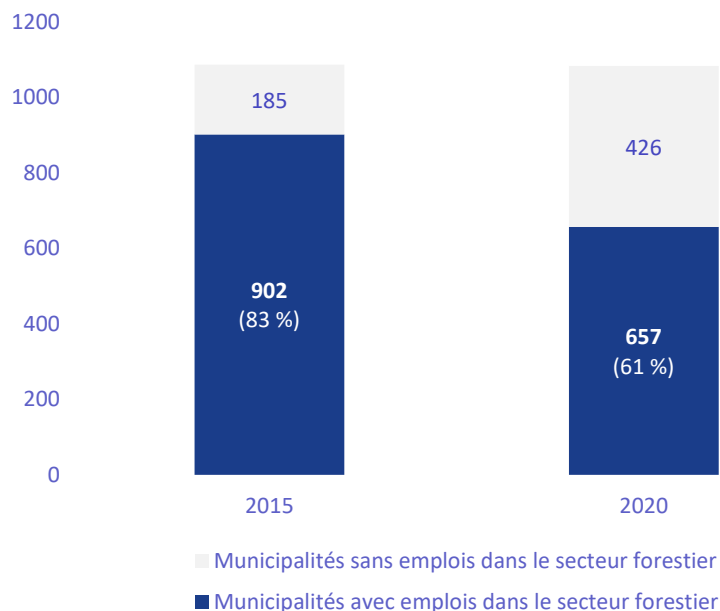
<sup>7</sup> Ce seuil est similaire à celui utilisé pour définir les « municipalités mono-industrielles » dans les études du MNRF (2019) et du ministère du Développement économique et régional (MDER, 2004).

# Résultats généraux

## MUNICIPALITÉS

1. Au moins 657 municipalités comptaient un travailleur dans le secteur forestier en 2020. Ceci représente une baisse d'environ un quart par rapport à 2015 (figure 1)<sup>8 9</sup>.

**Figure 1 Présence du secteur forestier dans les municipalités québécoises**

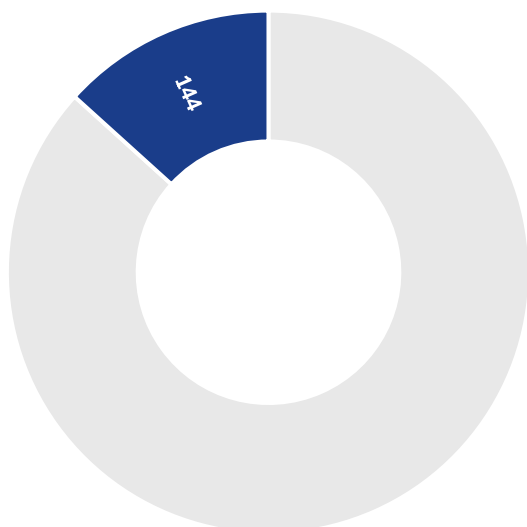


Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020) et Statistique Canada, *Recensement de 2016* (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

<sup>8</sup> Estimations calculées à partir du nombre de municipalités pour lesquelles les données d'emploi du secteur forestier étaient disponibles. Ceci correspond à 1 087 municipalités en 2015 et 1 083 municipalités en 2020.

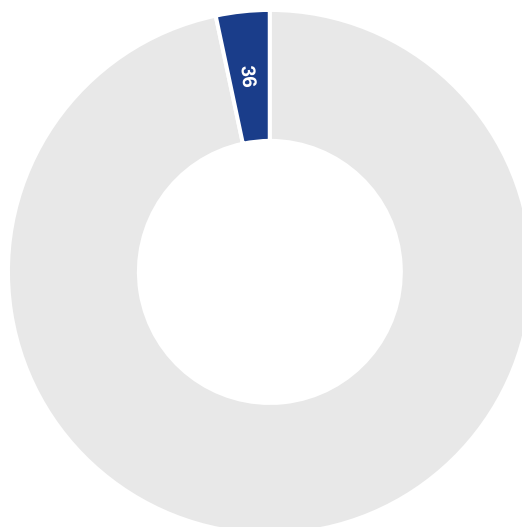
<sup>9</sup> 61 % des municipalités comptaient au moins un travailleur dans le secteur forestier en 2020, contre 83 % des municipalités en 2015. Ceci représente une baisse de 22 points de pourcentage.

**Municipalités dépendantes  
du secteur forestier**  
(13 %)



14 925 

**Municipalités à forte dépendance  
au secteur forestier**  
(3 %)



4 725 

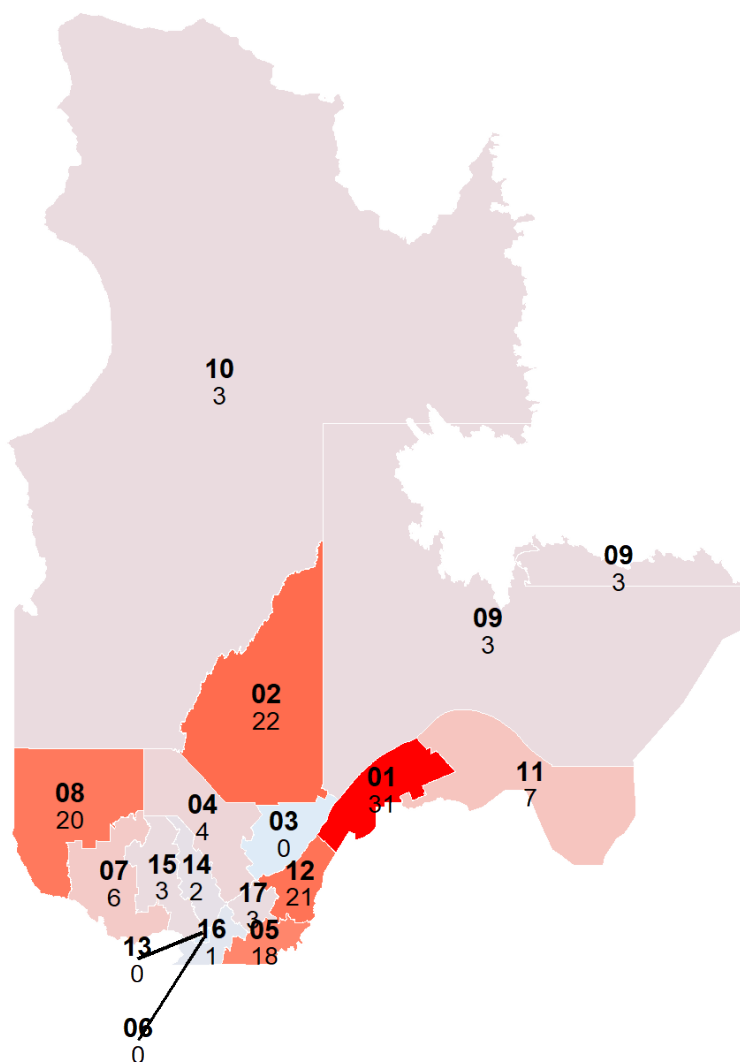
municipalité  
municipalités  
(figure 2).

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**3. Le quart des travailleurs du secteur forestier est situé dans une municipalité dépendante et, au sein de ce groupe, près du tiers se retrouve dans des municipalités à forte dépendance au secteur.** Les municipalités dépendantes embauchent au total près de 15 000 travailleurs dans le secteur forestier, dont près de 5 000 sont employés dans des municipalités à forte dépendance (figure 2).

4. Les municipalités dépendantes sont concentrées dans l’est et le nord du Québec. Les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Chaudière-Appalaches, de l’Abitibi-Témiscamingue et de l’Estrie concentrent 78 % des municipalités dépendantes du secteur forestier (figure 3).

**Figure 3 Nombre de municipalités dépendantes par région administrative**

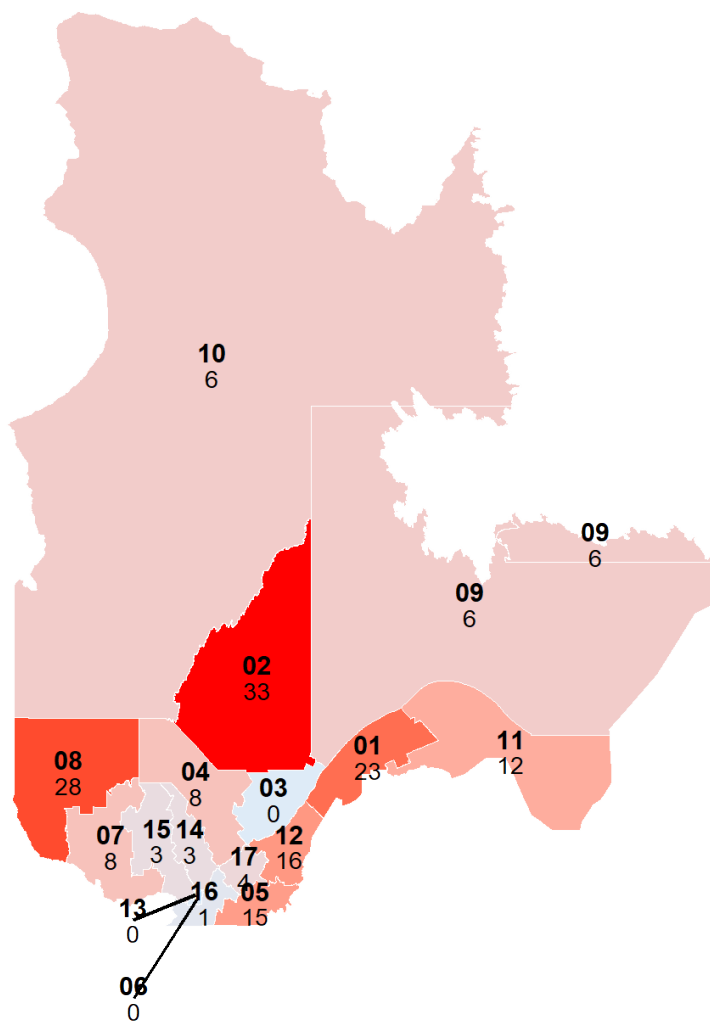


01 Bas-Saint-Laurent; 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean; 03 Capitale-Nationale; 04 Mauricie; 05 Estrie; 06 Montréal; 07 Outaouais; 08 Abitibi-Témiscamingue; 09 Côte-Nord; 10 Nord-du-Québec; 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine; 12 Chaudière-Appalaches; 13 Laval; 14 Lanaudière; 15 Laurentides; 16 Montérégie; 17 Centre-du-Québec

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

5. Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l’Abitibi-Témiscamingue et du Bas-Saint-Laurent reflètent la plus grande proportion de municipalités dépendantes par rapport à leur nombre total de municipalités. Au moins une municipalité sur quatre (23 % à 33 %) est dépendante du secteur forestier dans ces trois régions, contre une moyenne de 6 % dans les autres régions (figure 4). Leur économie régionale pourrait donc être plus vulnérable aux fluctuations et chocs qui surviennent dans le secteur forestier.

**Figure 4 Proportion de municipalités dépendantes par région administrative (% du nombre total de municipalités par région)**

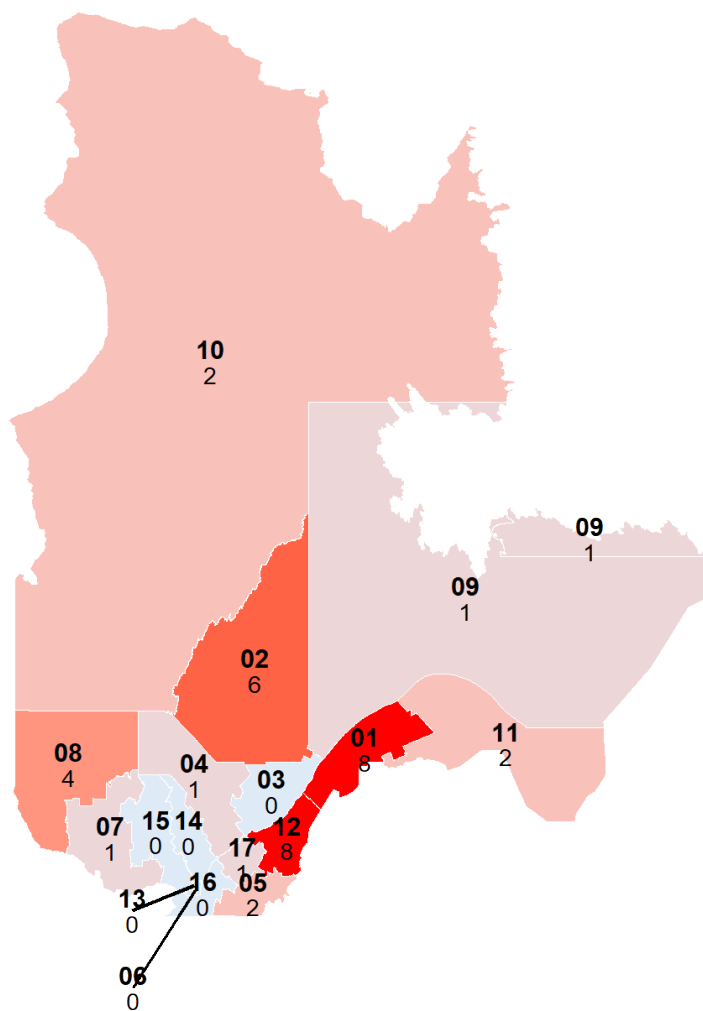


01 Bas-Saint-Laurent; 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean; 03 Capitale-Nationale; 04 Mauricie; 05 Estrie; 06 Montréal; 07 Outaouais; 08 Abitibi-Témiscamingue; 09 Côte-Nord; 10 Nord-du-Québec; 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine; 12 Chaudière-Appalaches; 13 Laval; 14 Lanaudière; 15 Laurentides; 16 Montérégie; 17 Centre-du-Québec

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

6. Les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay–Lac-Saint-Jean comptent le plus grand nombre de municipalités à forte dépendance au secteur forestier. Ces trois régions comportent six à huit municipalités à forte dépendance, contre une moyenne d’une seule municipalité à forte dépendance dans les autres régions (figure 5).

**Figure 5 Nombre de municipalités à forte dépendance au secteur forestier par région administrative**

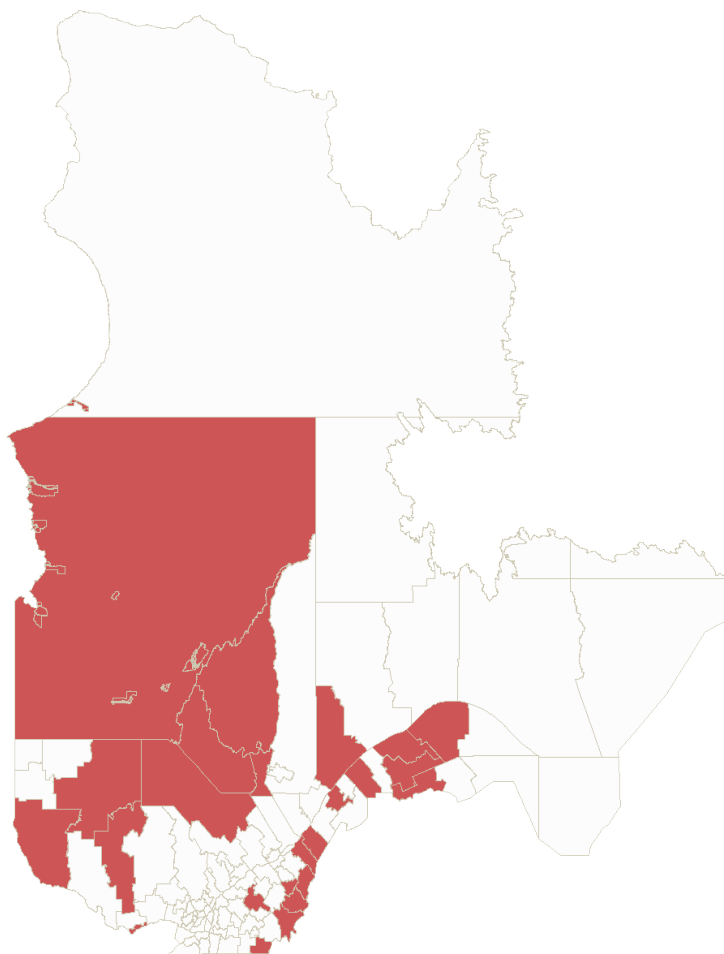


01 Bas-Saint-Laurent; 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean; 03 Capitale-Nationale; 04 Mauricie; 05 Estrie; 06 Montréal; 07 Outaouais; 08 Abitibi-Témiscamingue; 09 Côte-Nord; 10 Nord-du-Québec; 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; 12 Chaudière-Appalaches; 13 Laval; 14 Lanaudière; 15 Laurentides; 16 Montérégie; 17 Centre-du-Québec

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

7. Les municipalités à forte dépendance au secteur forestier se trouvent dans 23 MRC (figure 6). Les MRC de L'Islet, de Maria-Chapdelaine, de La Matapédia et de Témiscamingue comptent le plus grand nombre de municipalités à forte dépendance.

**Figure 6 Présence de municipalités à forte dépendance au secteur forestier dans les MRC du Québec**

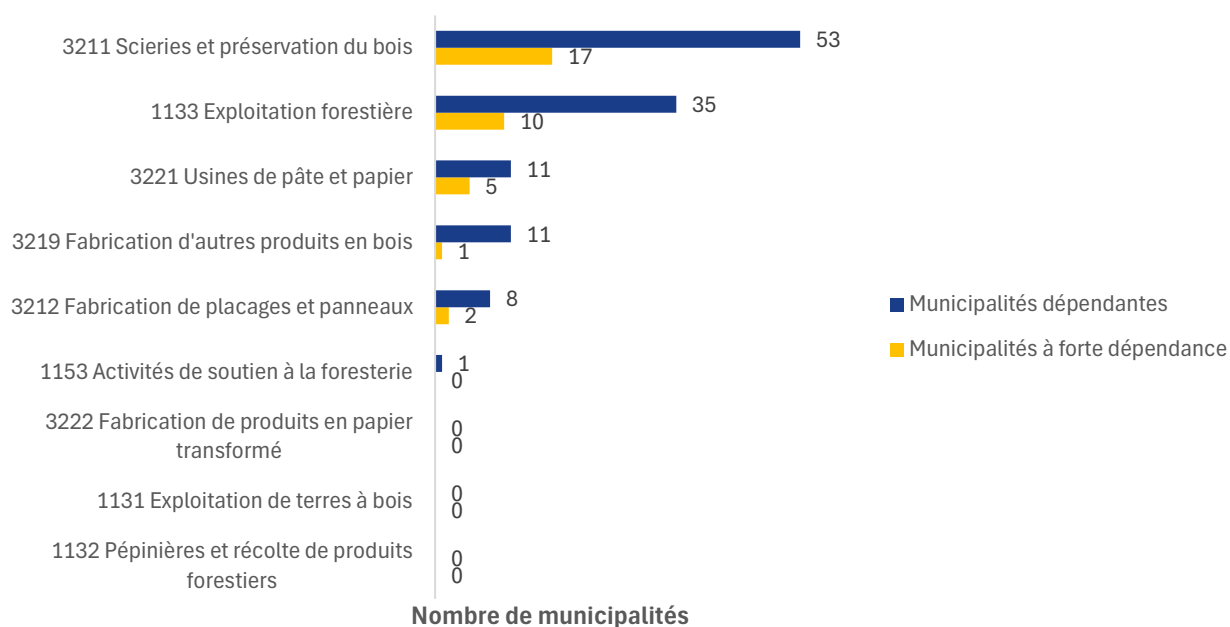


● Présence d'au moins une municipalité à forte dépendance au secteur forestier

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

8. Dans les municipalités dépendantes ou fortement dépendantes du secteur forestier, l'activité repose principalement sur les scieries et la préservation du bois (1<sup>re</sup> transformation du bois) et l'exploitation forestière. S'ajoutent ensuite les usines de pâte et papier (1<sup>re</sup> transformation du papier), la fabrication d'autres produits en bois (2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> transformation du bois) ainsi que la fabrication de placages et panneaux (1<sup>re</sup> transformation du bois) (figure 7).

**Figure 7 Première activité d'emploi dans le secteur forestier des municipalités dépendantes et à forte dépendance**

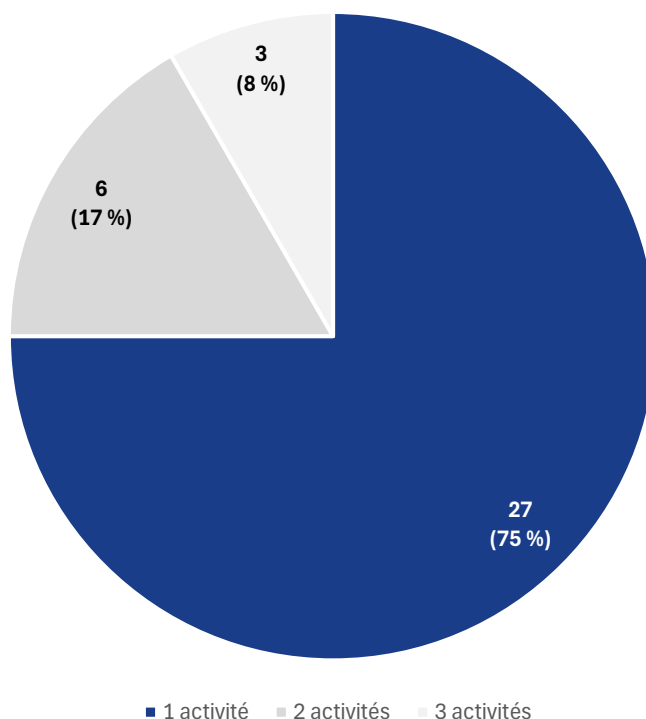


Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

## 9. Les activités reliées au secteur forestier au sein des municipalités à forte dépendance sont peu diversifiées.

À l'exception de 9 municipalités, le secteur forestier des municipalités à forte dépendance repose principalement sur une seule activité reliée au secteur forestier, soit les scieries et la préservation du bois (1<sup>re</sup> transformation du bois), l'exploitation forestière, les usines de pâte et papier (1<sup>re</sup> transformation du papier) ou la fabrication de placages et panneaux (1<sup>re</sup> transformation du bois) (figure 8). Ces activités dominantes occupent plus de 55 % des travailleurs forestiers dans 27 des municipalités à forte dépendance au secteur forestier, et plus de 70 % de la main-d'œuvre forestière dans 11 de ces municipalités.

**Figure 8 Répartition des municipalités à forte dépendance au secteur forestier selon le nombre d'activités principales dans le secteur forestier**

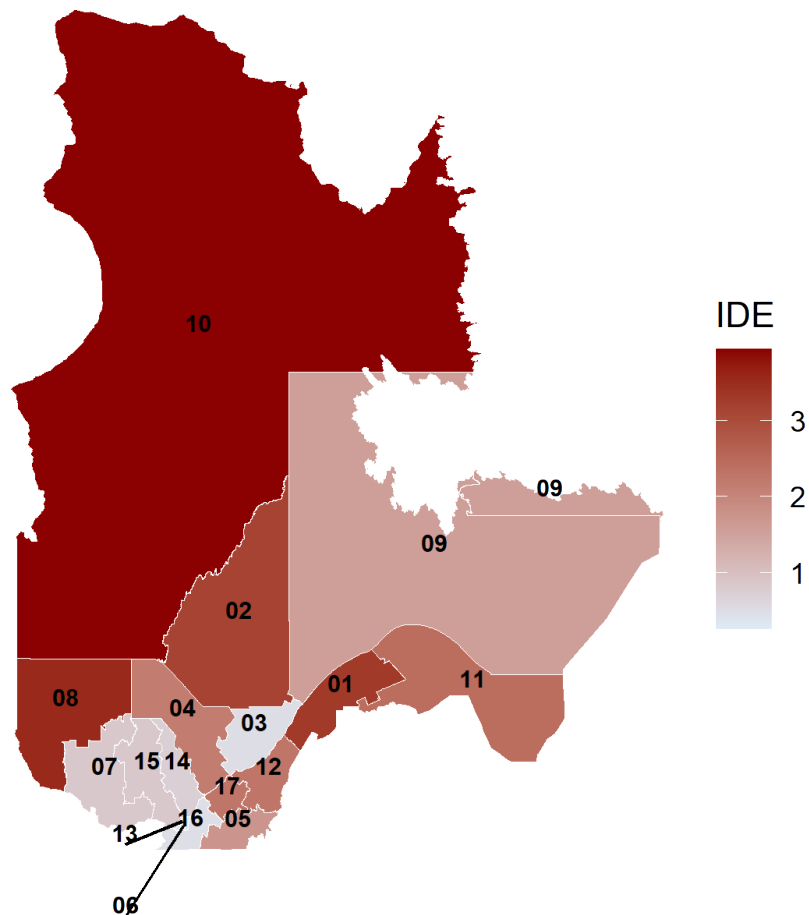


Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

## MRC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES : UNE ANALYSE PAR L'IDE

10. Les régions du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean affichent la plus forte dépendance économique au secteur forestier. Elles ont un IDE supérieur à 3,15 et sont suivies par la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Chaudière-Appalaches, le Centre-du-Québec, la Mauricie, l'Estrie et la Côte-Nord (figure 9). L'annexe 1 présente en détail la dépendance économique au secteur forestier de ces régions ainsi que de leurs MRC respectives.

**Figure 9 Dépendance économique des régions administratives au secteur forestier**

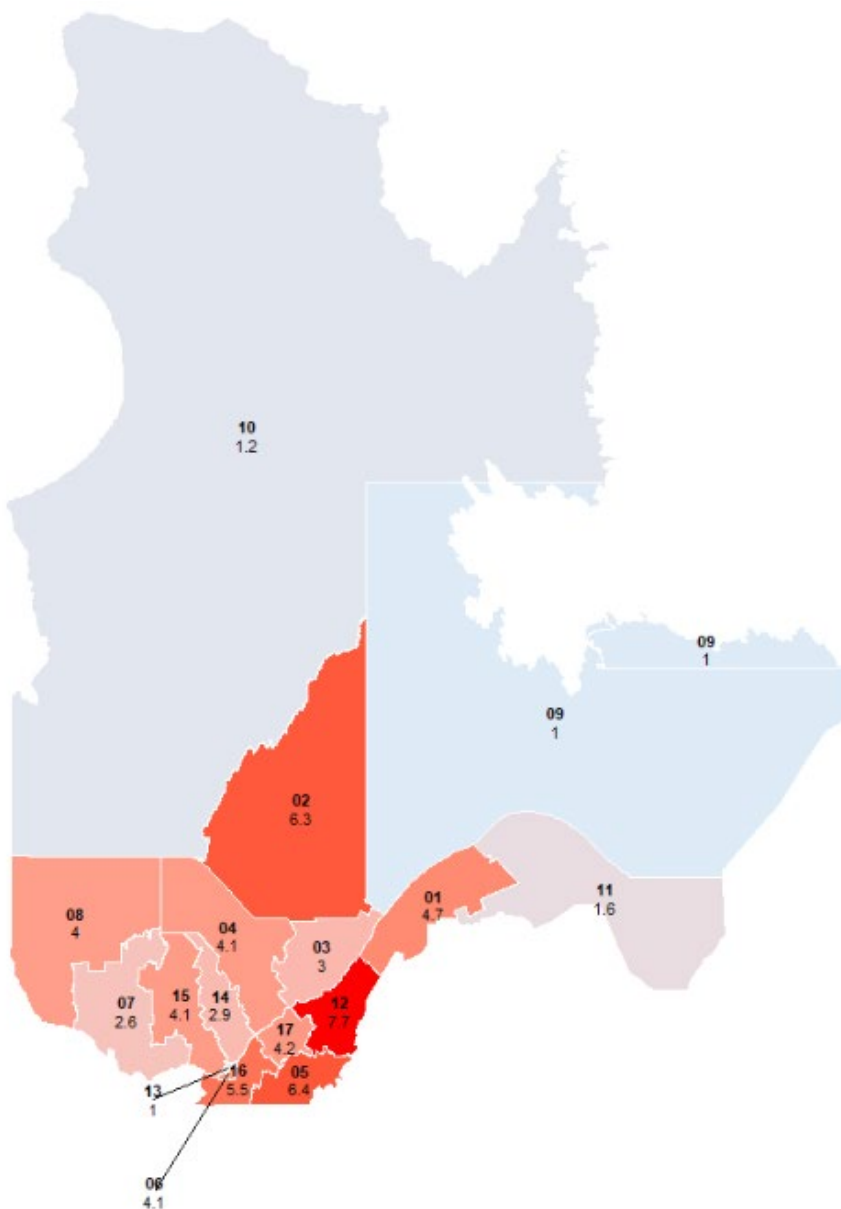


01 Bas-Saint-Laurent; 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean; 03 Capitale-Nationale; 04 Mauricie; 05 Estrie; 06 Montréal; 07 Outaouais; 08 Abitibi-Témiscamingue; 09 Côte-Nord; 10 Nord-du-Québec; 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; 12 Chaudière-Appalaches; 13 Laval; 14 Lanaudière; 15 Laurentides; 16 Montérégie; 17 Centre-du-Québec

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

11. Les régions qui révèlent une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise n'offrent pas toujours le plus d'emplois dans le secteur. Le secteur forestier occupe entre 1 040 et 7 725 travailleurs dans les régions plus dépendantes que la moyenne québécoise. Toutefois, certaines régions moins dépendantes telles que Montréal, les Laurentides et la Montérégie y regroupent un peu plus de 4 000 travailleurs chacune (figure 10).

**Figure 10 Nombre d'emplois dans le secteur forestier par région administrative (milliers)**

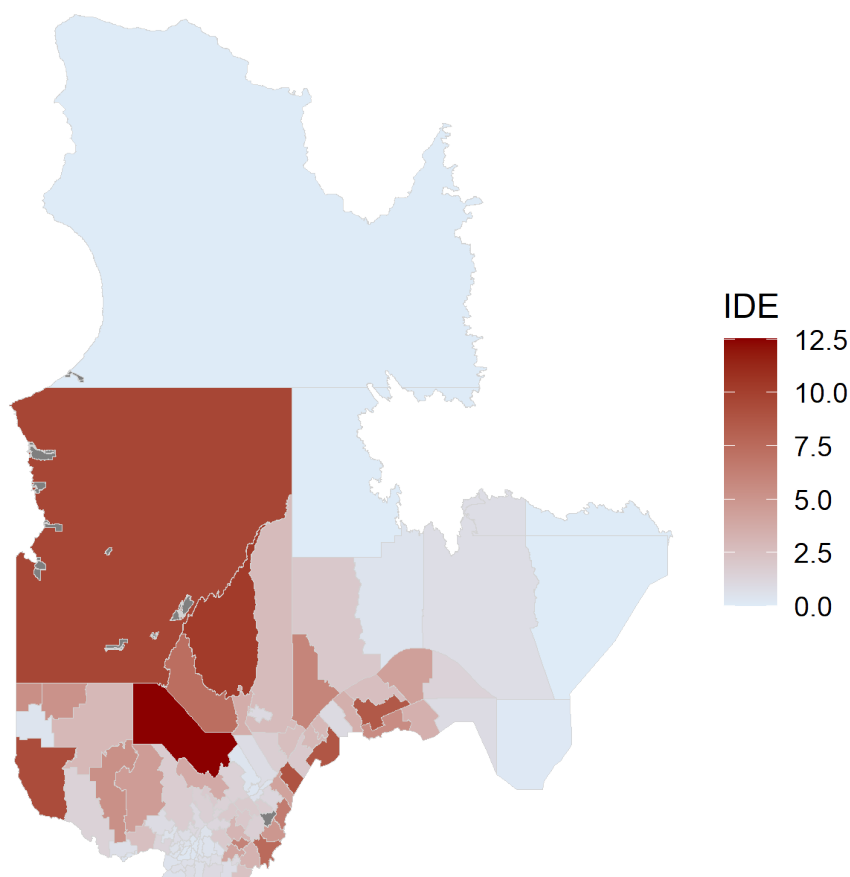


01 Bas-Saint-Laurent; 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean; 03 Capitale-Nationale; 04 Mauricie; 05 Estrie; 06 Montréal; 07 Outaouais; 08 Abitibi-Témiscamingue; 09 Côte-Nord; 10 Nord-du-Québec; 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; 12 Chaudière-Appalaches; 13 Laval; 14 Lanaudière; 15 Laurentides; 16 Montérégie; 17 Centre-du-Québec

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**12. Les MRC à plus forte dépendance économique se trouvent principalement dans le nord du Québec, dans l'est du Québec et en Abitibi-Témiscamingue. Elles reposent sur la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> transformation du bois.** Environ 19 MRC présentent une forte dépendance économique au secteur forestier par rapport à la moyenne québécoise (IDE supérieur à 4,3) (figure 11). Elles se trouvent dans la Mauricie, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue, la Chaudière-Appalaches, le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie, la Côte-Nord, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et l'Outaouais. Le secteur forestier de ces MRC occupe 19 515 travailleurs, principalement dans des établissements de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> transformation du bois (annexe 2).

**Figure 11 Dépendance économique des MRC du Québec au secteur forestier**



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.



## Résultats détaillés pour les régions plus dépendantes du secteur forestier

Dans cette section, une analyse un peu plus détaillée est présentée pour chacune des régions administratives du Québec qui montre une dépendance au secteur forestier plus élevée que la moyenne provinciale. Elle indique le nombre et la part de l'emploi dans le secteur forestier, l'IDE, le nombre de municipalités dépendantes du secteur forestier, le nombre de municipalités à forte dépendance au secteur forestier et la liste des municipalités à forte dépendance par région.

## 01 – BAS-SAINT-LAURENT

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 3<sup>e</sup>
- Emplois : 4 730
- Part de l'emploi : 4,9 %
- IDE : 3,31
- Munic. dépendantes : 31
- Munic. à forte dépendance : 8

Tableau 2 Produit intérieur brut du secteur forestier

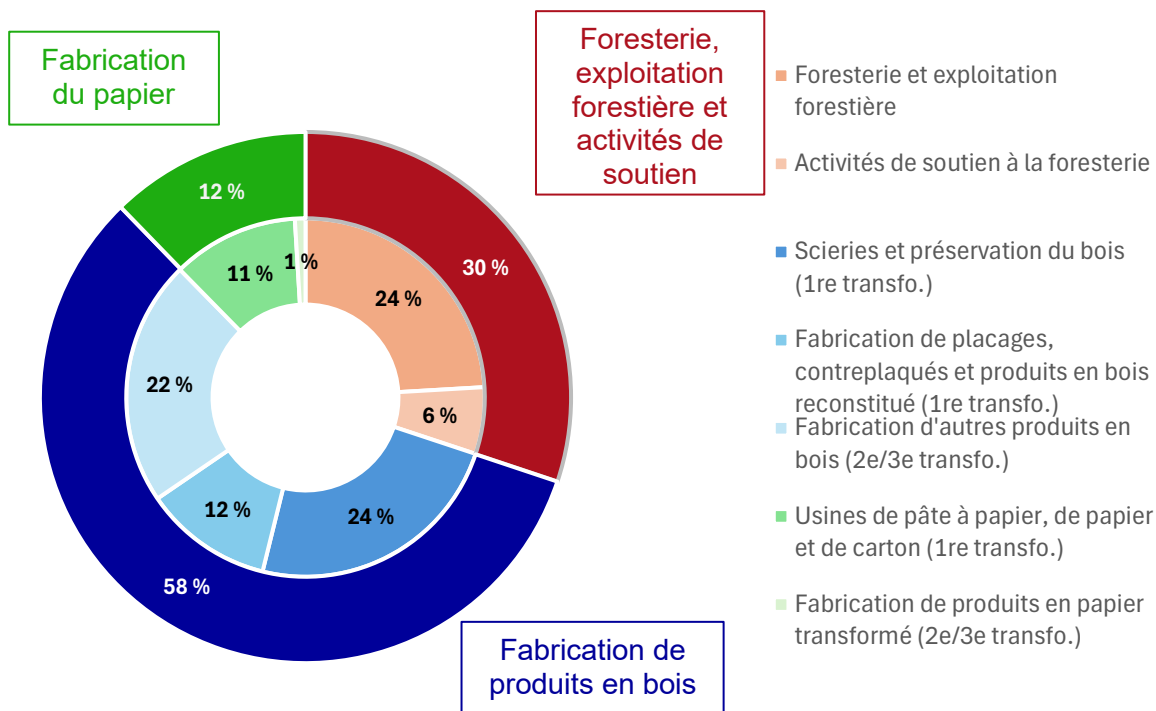
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2020)	T.C.A.M. (2015-2020)
Foresterie, exploitation forestière	57,0	-7,8 %
Fabrication de produits en bois	265,5	6,1 %
Fabrication du papier	dc	dc

dc : donnée confidentielle<sup>10</sup>

Source : ISQ, 2025, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 13 Répartition de l'emploi lié au secteur forestier dans le Bas-Saint-Laurent en 2020



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

<sup>10</sup> Certaines données de PIB sectoriel sont confidentielles, car Statistique Canada définit un seuil minimum en deçà duquel aucune estimation n'est diffusée (Statistique Canada, 2008). Au Québec, ce seuil est fixé à 1 500 employés par industrie, par région métropolitaine de recensement (RMR) (ISQ, 2009).

**13. Le secteur forestier de la région du Bas-Saint-Laurent repose principalement sur la fabrication de produits en bois (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> transformation du bois) et l'exploitation forestière.** Ces activités ont généré un PIB de 265,5 M\$ et 57 M\$ respectivement en 2020, avec un ralentissement des activités de foresterie et d'exploitation forestière sur la période 2015-2020 (Tableau 2).

**14. Toutes les MRC de la région du Bas-Saint-Laurent présentent une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise, excepté la MRC de Rimouski-Neigette. La MRC de Témiscouata et la MRC de La Matapédia sont les plus dépendantes** (Tableau 3).

Tableau 3 Dépendance des MRC du Bas-Saint-Laurent au secteur forestier

MRC	Part du secteur forestier dans les emplois totaux	IDE	Rang
Témiscouata	13,1 %	8,79	1
La Matapédia	12,8 %	8,61	2
La Mitis	5,2 %	3,50	3
Beauce-Centre	4,6 %	3,09	4
Rivière-du-Loup	4,4 %	2,98	5
Les Basques	4,4 %	2,96	6
La Matanie	3,9 %	2,60	7
Kamouraska	2,9 %	1,96	8
Rimouski-Neigette	1,5 %	0,99	9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**15. Les municipalités à forte dépendance au secteur forestier dans la région du Bas-Saint-Laurent sont : Sainte-Félicité, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Damase, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, Esprit-Saint, Saint-Cyprien, Lac-des-Aigles et Saint-Eusèbe.**

## 02 – SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 4<sup>e</sup>
- Emplois : 6 290
- Part de l'emploi : 4,7 %
- IDE : 3,15
- Munic. dépendantes : 22
- Munic. à forte dépendance : 6

Tableau 4 Produit intérieur brut du secteur forestier

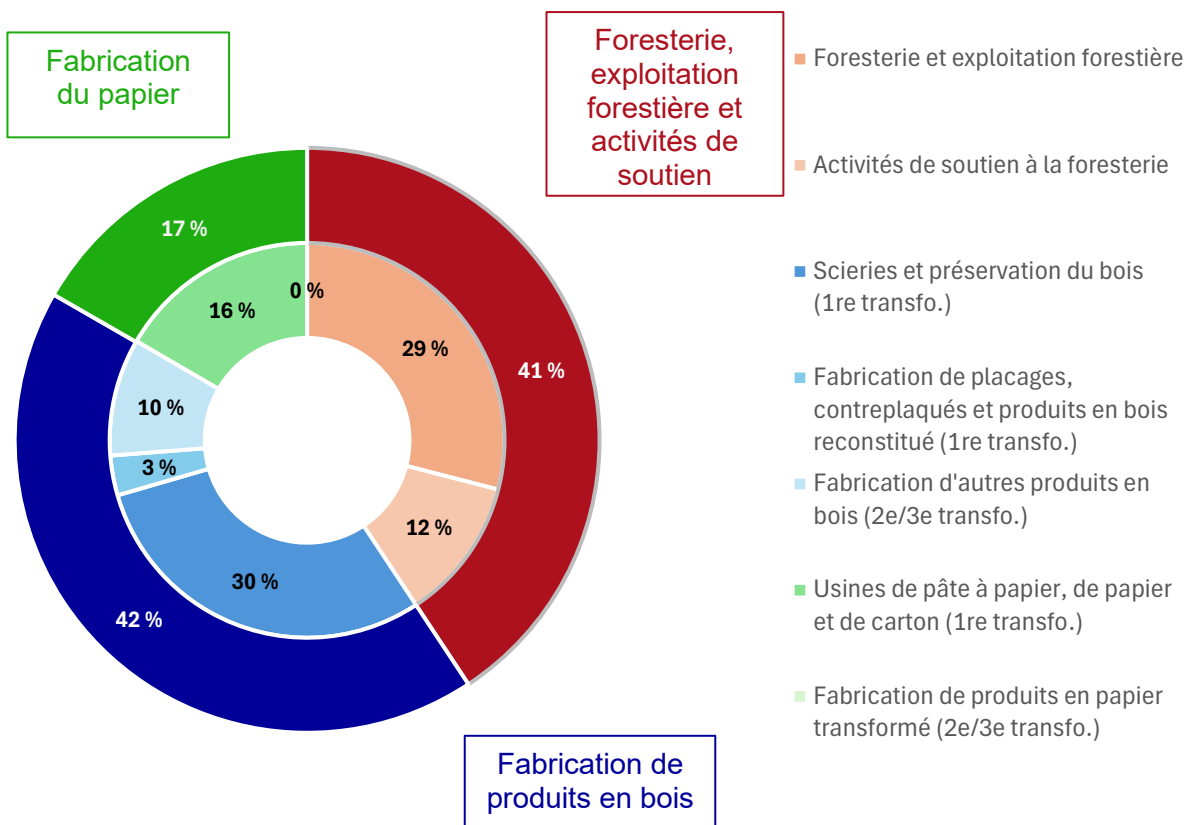
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2020)	T.C.A.M. (2015-2020)
Foresterie, exploitation forestière	101,8	-2,7 %
Fabrication de produits en bois	120,0	1,5 %
Fabrication du papier	dc	dc

dc : donnée confidentielle

Source : ISQ, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, 2025

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 14 Répartition de l'emploi lié au secteur forestier dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2020



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**16. Le secteur forestier de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean repose principalement sur la fabrication de produits en bois (1<sup>re</sup> transformation du bois) et l’exploitation forestière.** Ces activités ont généré un PIB de 120 M\$ et 101,8 M\$ respectivement en 2020, avec un ralentissement des activités de foresterie et d’exploitation forestière sur la période 2015-2020 (Tableau 4).

**17. Toutes les MRC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean montrent une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise. La MRC de Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy sont les plus dépendantes** (Tableau 5).

Tableau 5 Dépendance des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean au secteur forestier

<b>MRC</b>	<b>Part du secteur forestier dans les emplois totaux</b>	<b>IDE</b>	<b>Rang</b>
Maria-Chapdelaine	15,3 %	10,29	1
Le Domaine-du-Roy	11,0 %	7,35	2
Lac-Saint-Jean-Est	5,4 %	3,61	3
Le Fjord-du-Saguenay	4,2 %	2,81	4
Saguenay	1,5 %	1,01	5

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**18. Les municipalités à forte dépendance au secteur forestier dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont : Saint-Augustin, Girardville, Saint-Thomas-Didyme, Saint-Ludger-de-Milot, Saint-Edmond-les-Plaines et Sainte-Hedwidge.**

## 04 – MAURICIE

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 8<sup>e</sup>
- Emplois : 4 055
- Part de l'emploi : 3,2 %
- IDE : 2,17
- Munic. dépendantes : 4
- Munic. à forte dépendance : 1

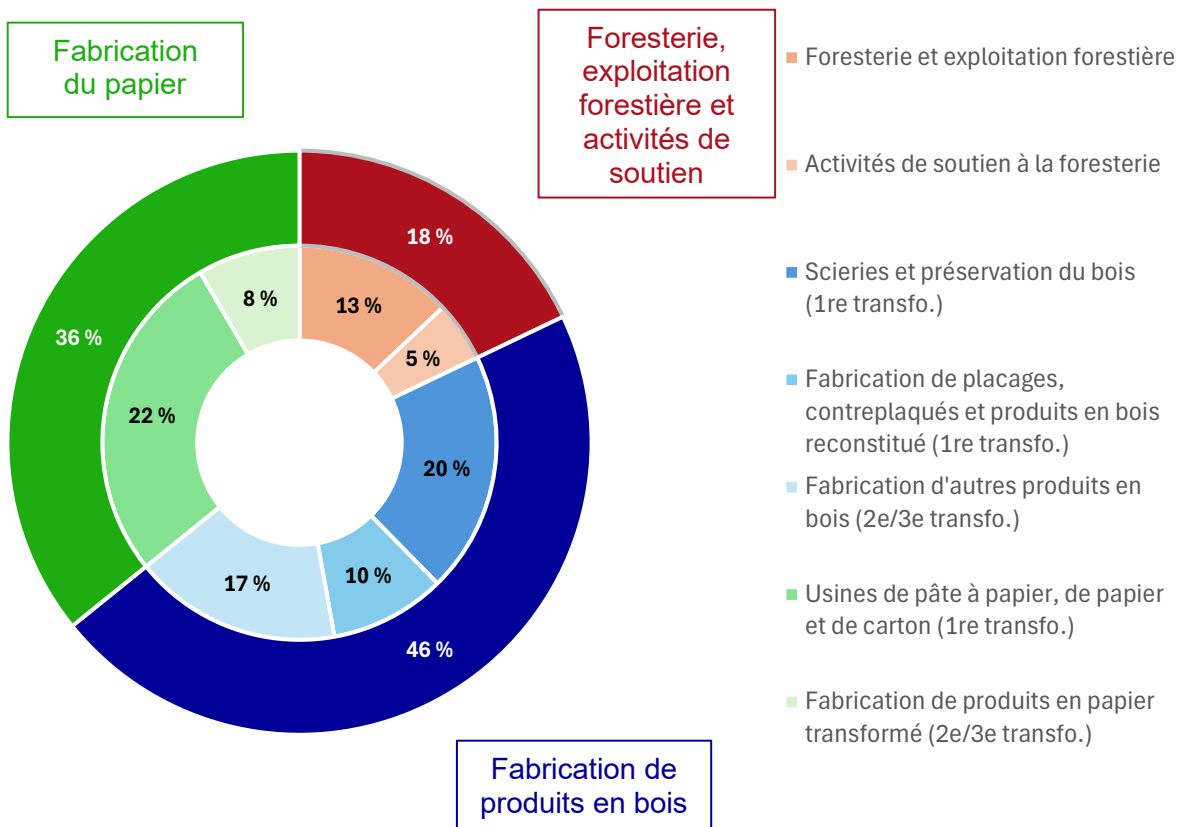
Tableau 6 Produit intérieur brut du secteur forestier

Secteur d'activité	PIB (M\$) (2020)	T.C.A.M. (2015-2020)
Foresterie, exploitation forestière	44,3	-1,6 %
Fabrication de produits en bois	128,9	2,3 %
Fabrication du papier	246,5	-3,7 %

Source : ISQ, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, 2025

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 15 Répartition de l'emploi lié au secteur forestier dans la Mauricie en 2020



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**19. Le secteur forestier de la région de la Mauricie repose principalement sur la fabrication de produits en bois (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> transformation du bois) et la fabrication du papier (1<sup>re</sup> transformation du papier). Ces activités ont généré un PIB de 128,9 M\$ et 246,5 M\$ respectivement en 2020, avec un ralentissement des activités de fabrication du papier sur la période 2015-2020 (Tableau 6).**

**20. Toutes les MRC de la région de la Mauricie affichent une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise. La MRC de La Tuque est la plus dépendante, suivie de la MRC de Mékinac (Tableau 7).**

Tableau 7 Dépendance des MRC de la Mauricie au secteur forestier

MRC	Part du secteur forestier dans les emplois totaux	IDE	Rang
La Tuque	18,7 %	12,53	1
Mékinac	5,7 %	3,81	2
Shawinigan	2,9 %	1,96	3
Maskinongé	2,4 %	1,60	4
Les Chenaux	2,2 %	1,50	5
Trois-Rivières	2,1 %	1,38	6

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**21. La municipalité de La Tuque présente une forte dépendance au secteur forestier dans la région de la Mauricie.**

## 05 – ESTRIE

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 9<sup>e</sup>
- Emplois : 6 385
- Part de l'emploi : 2,6 %
- IDE : 1,75
- Munic. dépendantes : 18
- Munic. à forte dépendance : 2

Tableau 8 Produit intérieur brut du secteur forestier

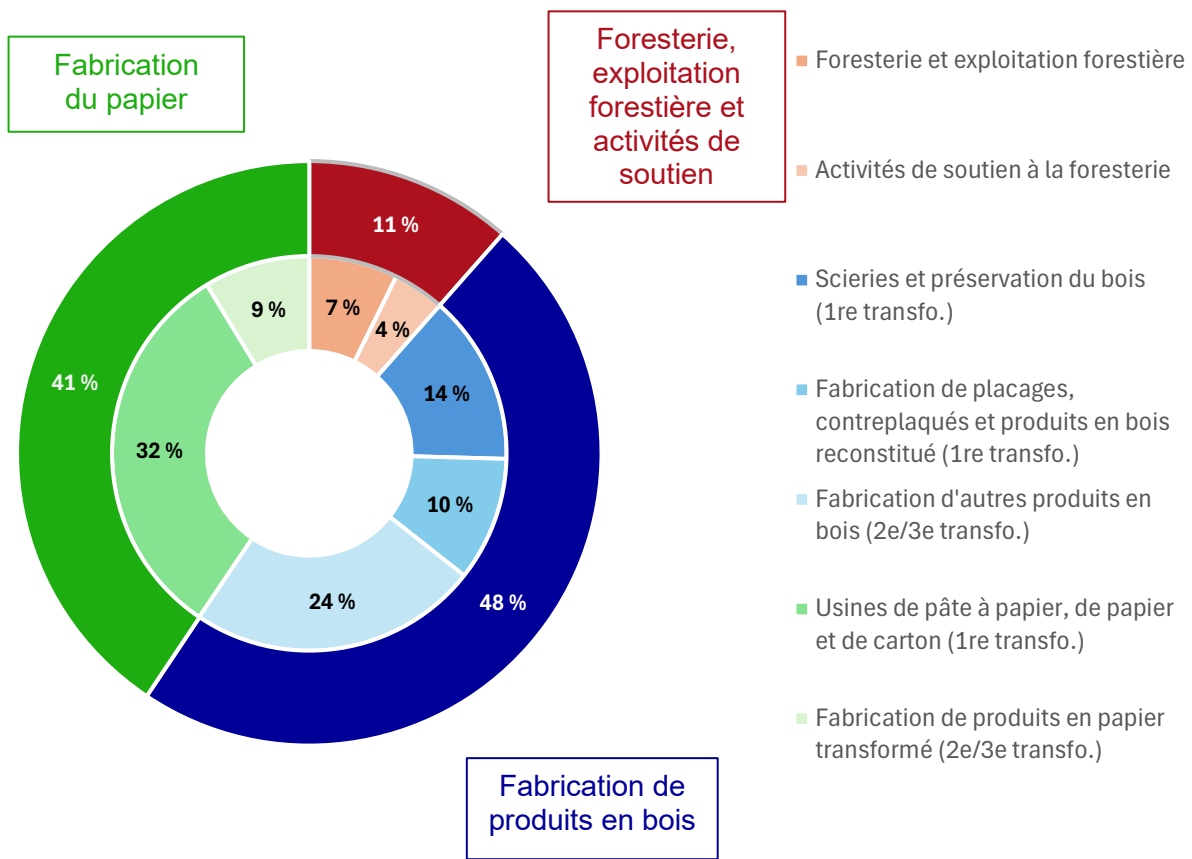
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2020)	T.C.A.M. (2015-2020)
Foresterie, exploitation forestière	dc	dc
Fabrication de produits en bois	366,2	11,1 %
Fabrication du papier	33,7	0,7 %

dc : donnée confidentielle

Source : ISQ, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2025*

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 16 Répartition de l'emploi lié au secteur forestier dans l'Estrie en 2020



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**22. Le secteur forestier de la région de l’Estrie repose principalement sur la fabrication de produits en bois (1<sup>re</sup> transformation du bois) et la fabrication du papier (1<sup>re</sup> transformation du papier). Ces activités ont généré un PIB de 366,2 M\$ et 33,7 M\$ respectivement en 2020, avec une croissance annuelle moyenne de 11,1 % sur la période 2015-2020 pour la fabrication des produits du bois (Tableau 8).**

**23. Toutes les MRC de la région de l’Estrie révèlent une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise, excepté la MRC de la Haute-Yamaska et la MRC de Memphrémagog. La MRC du Granit, la MRC des Sources et la MRC du Val-Saint-François sont les plus dépendantes (Tableau 9).**

Tableau 9 Dépendance des MRC de l’Estrie au secteur forestier

MRC	Part du secteur forestier dans les emplois totaux	IDE	Rang
Le Granit	11,3 %	7,58	1
Les Sources	9,2 %	6,16	2
Le Val-Saint-François	6,2 %	4,15	3
Le Haut-Saint-François	4,9 %	3,31	4
Coaticook	3,6 %	2,39	5
Sherbrooke	1,6 %	1,08	6
Brome-Missisquoi	1,5 %	1,02	7
La Haute-Yamaska	1,2 %	0,81	8
Memphrémagog	1,2 %	0,79	9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**24. Les municipalités à forte dépendance au secteur forestier dans la région de l’Estrie sont : Saint-Augustin-de-Woburn et Saint-Malo.**

## 08 – ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 2<sup>e</sup>
- Emplois : 3 960
- Part de l'emploi : 5,3 %
- IDE : 3,55
- Munic. dépendantes : 20
- Munic. à forte dépendance : 4

Tableau 10 Produit intérieur brut du secteur forestier

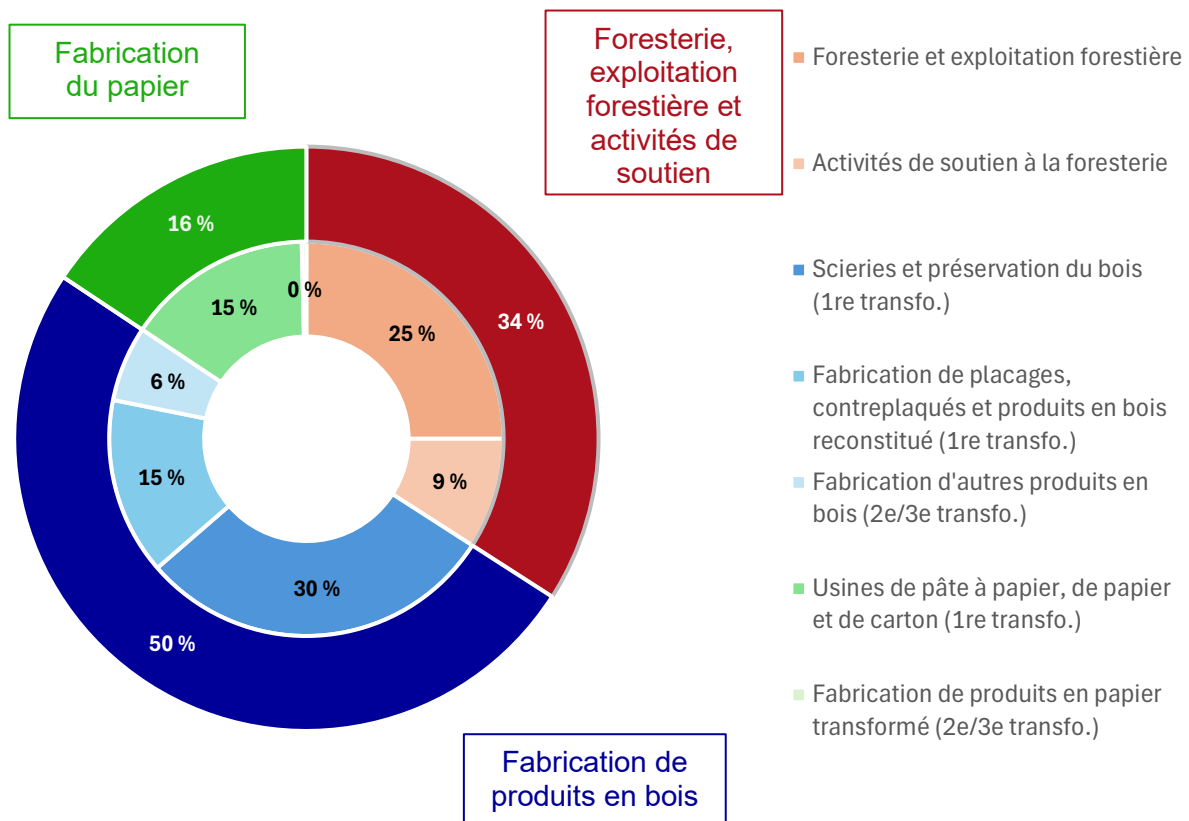
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2020)	T.C.A.M. (2015-2020)
Foresterie, exploitation forestière	161,6	-3,9 %
Fabrication de produits en bois	119,2	9,0 %
Fabrication du papier	dc	dc

dc : donnée confidentielle

Source : ISQ, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2025*

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 17 Répartition de l'emploi lié au secteur forestier dans l'Abitibi-Témiscamingue en 2020



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**25. Le secteur forestier de la région de l’Abitibi-Témiscamingue repose principalement sur la fabrication de produits en bois (1<sup>re</sup> transformation du bois) et l’exploitation forestière.** Ces activités ont généré un PIB de 119,2 M\$ et 161,6 M\$ respectivement en 2020, avec un ralentissement des activités d’exploitation forestière sur la période 2015-2020 (Tableau 10).

**26. Toutes les MRC de la région de l’Abitibi-Témiscamingue présentent une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise, excepté la MRC de Rouyn-Noranda. La MRC de Témiscamingue est la plus dépendante, suivie de la MRC d’Abitibi-Ouest et la MRC d’Abitibi** (Tableau 11).

Tableau 11 Dépendance des MRC de l’Abitibi-Témiscamingue au secteur forestier

MRC	Part du secteur forestier dans les emplois totaux	IDE	Rang
Témiscamingue	13,9 %	9,34	1
Abitibi-Ouest	8,0 %	5,37	2
Abitibi	7,7 %	5,18	3
La Vallée-de-l’Or	4,4 %	4,14	4
Rouyn-Noranda	0,6 %	0,41	5

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**27. Les municipalités à forte dépendance au secteur forestier dans la région de l’Abitibi-Témiscamingue sont : Kipawa, Témiscaming, Senneterre et Béarn.**

## 09 – CÔTE-NORD

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 10<sup>e</sup>
- Emplois : 1 040
- Part de l'emploi : 2,4 %
- IDE : 1,58
- Munic. dépendantes : 3
- Munic. à forte dépendance : 1

Tableau 12 Produit intérieur brut du secteur

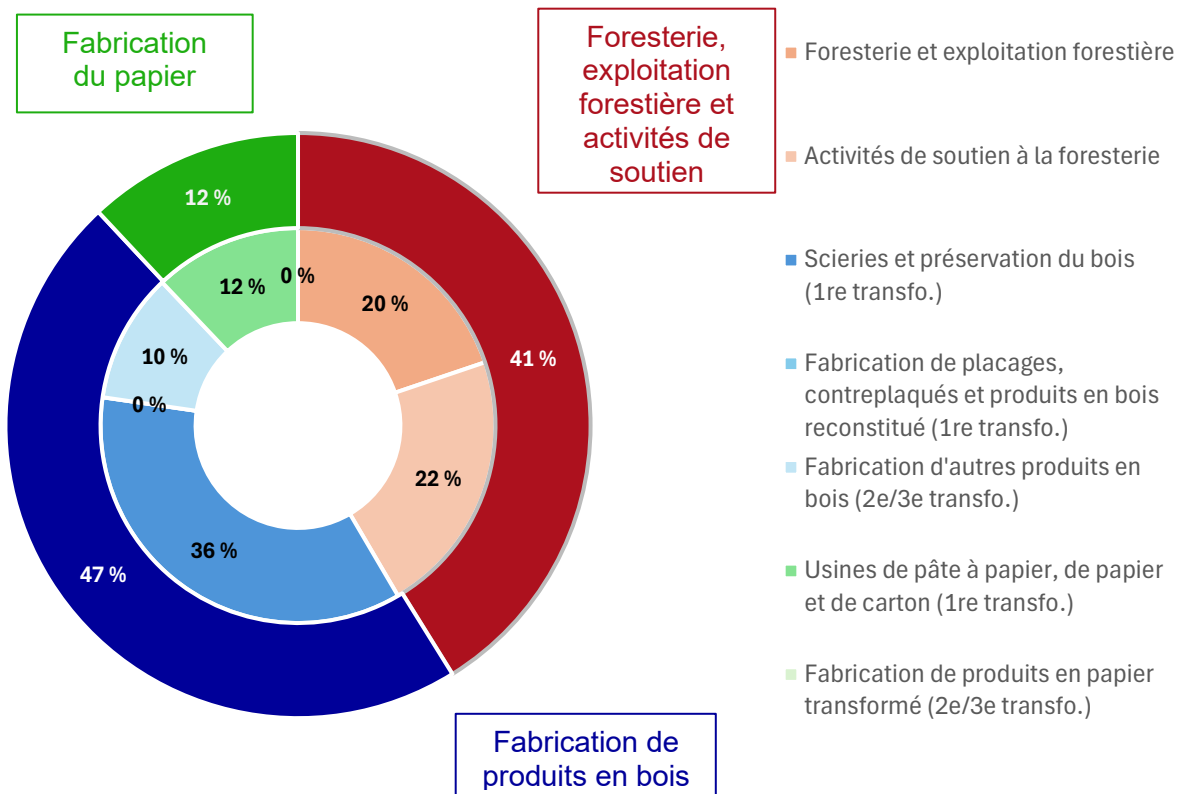
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2020)	T.C.A.M. (2015-2020)
Foresterie, exploitation forestière	19,1	-2,8 %
Fabrication de produits en bois	38,7	4,2 %
Fabrication du papier	dc	dc

dc : donnée confidentielle

Source : ISQ, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, 2025

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 18 Répartition de l'emploi lié au secteur forestier dans la Côte-Nord en 2020



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**28. Le secteur forestier de la région de la Côte-Nord repose principalement sur la fabrication de produits en bois (1<sup>re</sup> transformation du bois) et l'exploitation forestière (foresterie et activités de soutien). Ces activités ont généré un PIB de 38,7 M\$ et 19,1 M\$ respectivement en 2020, avec un ralentissement des activités de foresterie et d'exploitation forestière sur la période 2015-2020 (Tableau 12).**

**29. Seules la MRC de La Haute-Côte-Nord et la MRC Manicouagan montrent une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise dans la région de la Côte-Nord (Tableau 13).**

Tableau 13 Dépendance des MRC de la Côte-Nord au secteur forestier

MRC	Part du secteur forestier dans les emplois totaux	IDE	Rang
La Haute-Côte-Nord	9,0 %	6,01	1
Manicouagan	3,0 %	2,03	2
Minganie	1,2 %	0,80	3
Sept-Rivières	0,7 %	0,44	4
Caniapiscau	0,0 %	0,00	5

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**30. La municipalité de Sacré-Cœur présente une forte dépendance au secteur forestier dans la région de la Côte-Nord.**

## 10 – NORD-DU-QUÉBEC

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 1<sup>er</sup>
- Emplois : 1 170
- Part de l'emploi : 5,9 %
- IDE : 3,94
- Munic. dépendantes : 3
- Munic. à forte dépendance : 2

Tableau 14 Produit intérieur brut du secteur

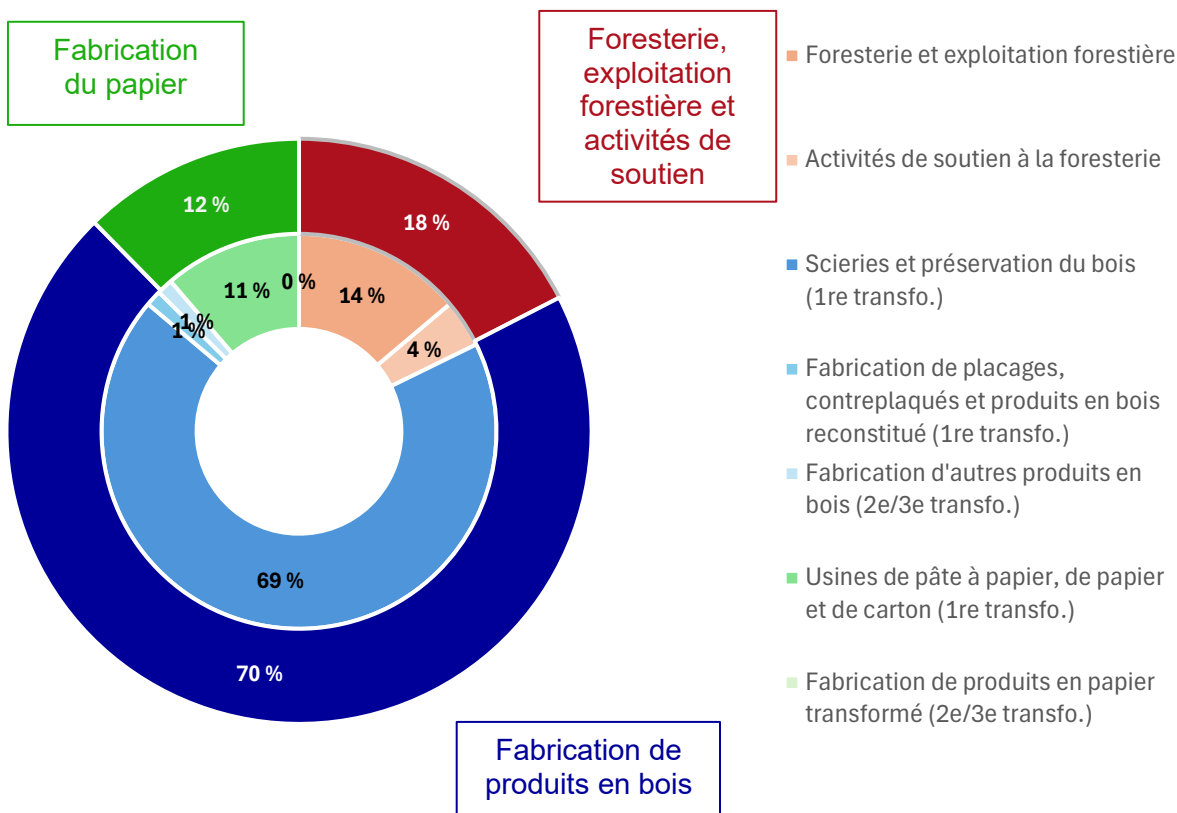
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2020)	T.C.A.M. (2015-2020)
Foresterie, exploitation forestière	46,0	-2,1 %
Fabrication de produits en bois	dc	dc
Fabrication du papier	dc	dc

dc : donnée confidentielle

Source : ISQ, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2025*

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 19 Répartition de l'emploi lié au secteur forestier dans le Nord-du-Québec en 2020



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**31. Le secteur forestier de la région du Nord-du-Québec repose principalement sur la fabrication de produits en bois (1<sup>re</sup> transformation du bois).** Cette activité concentre 70 % des emplois du secteur. Viennent ensuite la foresterie et l'exploitation forestière avec 18 % des emplois (figure 19).

**32. Seule la MRC de la Jamésie affiche une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise dans la région du Nord-du-Québec** (Tableau 15).

Tableau 15 Dépendance des MRC du Nord-du-Québec au secteur forestier

MRC	Part du secteur forestier dans les emplois totaux	IDE	Rang
La Haute-Côte-Nord	9,0 %	6,01	1
Manicouagan	3,0 %	2,03	2
Minganie	1,2 %	0,80	3
Sept-Rivières	0,7 %	0,44	4
Caniapiscau	0,0 %	0,00	5

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**33. Les municipalités à forte dépendance au secteur forestier dans la région du Nord-du-Québec sont : Chapais et Lebel-sur-Quévillon.**

# 11 – GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 5<sup>e</sup>
- Emplois : 1 565
- Part de l'emploi : 3,6 %
- IDE : 2,44
- Munic. dépendantes : 7
- Munic. à forte dépendance : 2

Tableau 16 Produit intérieur brut du secteur forestier

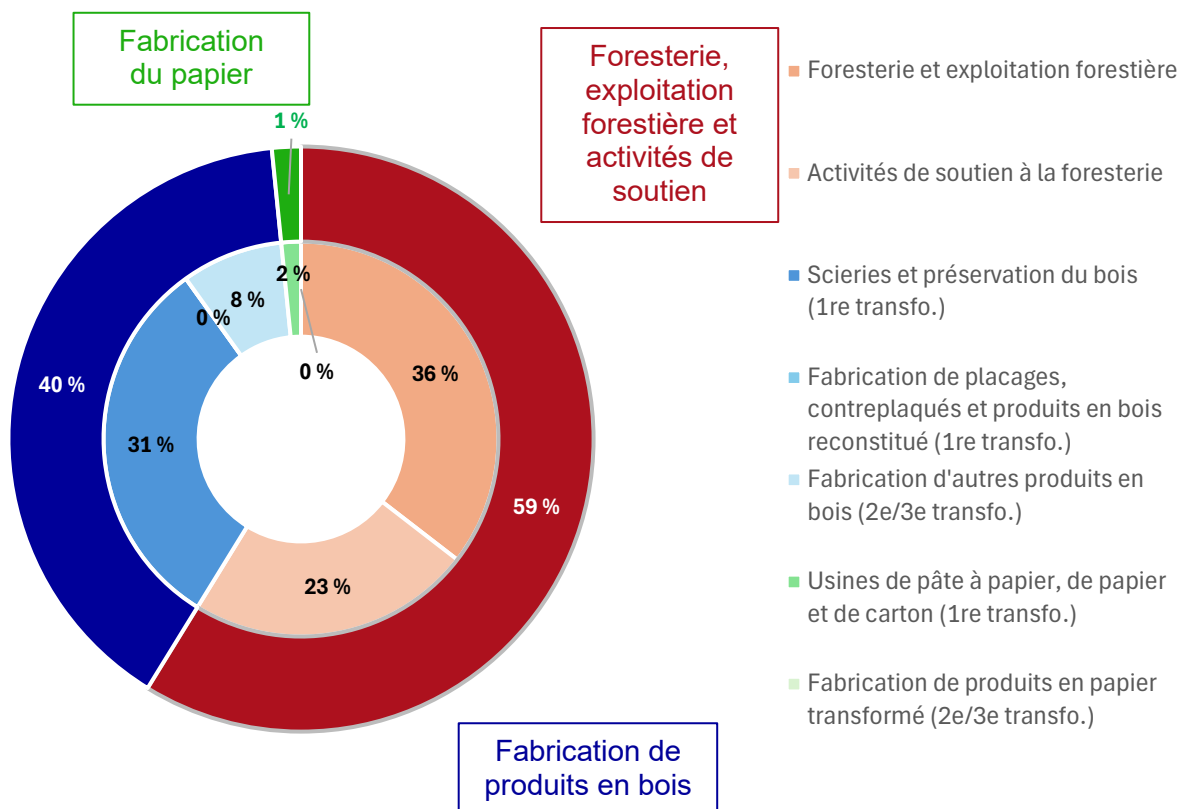
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2020)	T.C.A.M. (2015-2020)
Foresterie, exploitation forestière	24,2	-1,7 %
Fabrication de produits en bois	49,5	8,0 %
Fabrication du papier	dc	dc

dc : donnée confidentielle

Source : ISQ, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2025*

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 20 Répartition de l'emploi lié au secteur forestier dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2020



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**34. Le secteur forestier de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine repose principalement sur la foresterie et l’exploitation forestière (foresterie et activités de soutien) et la fabrication des produits du bois (1<sup>re</sup> transformation du bois). Ces activités ont généré un PIB de 24,2 M\$ et 49,5 M\$ respectivement en 2020, avec un ralentissement des activités de foresterie et d’exploitation forestière sur la période 2015-2020 (Tableau 16).**

**35. Toutes les MRC de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine révèlent une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise, excepté la MRC du Rocher-Percé. La MRC d’Avignon, la MRC de La Haute-Gaspésie et la MRC de Bonaventure sont les plus dépendantes (Tableau 17).**

Tableau 17 Dépendance des MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine au secteur forestier

<b>MRC</b>	<b>Part du secteur forestier dans les emplois totaux</b>	<b>IDE</b>	<b>Rang</b>
Avignon	8,3 %	5,55	1
La Haute-Gaspésie	6,5 %	4,36	2
Bonaventure	5,1 %	3,41	3
La Côte-de-Gaspé	2,1 %	1,43	4
Le Rocher-Percé	1,4 %	0,92	5
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	0,2 %	0,14	6

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**36. Les municipalités à forte dépendance au secteur forestier dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont : Marsoui et Saint-François-d’Assise.**

## 12 – CHAUDIÈRE-APPALACHES

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 6<sup>e</sup>
- Emplois : 7 725
- Part de l'emploi : 3,4 %
- IDE : 2,28
- Munic. dépendantes : 21
- Munic. à forte dépendance : 8

Tableau 18 Produit intérieur brut du secteur forestier

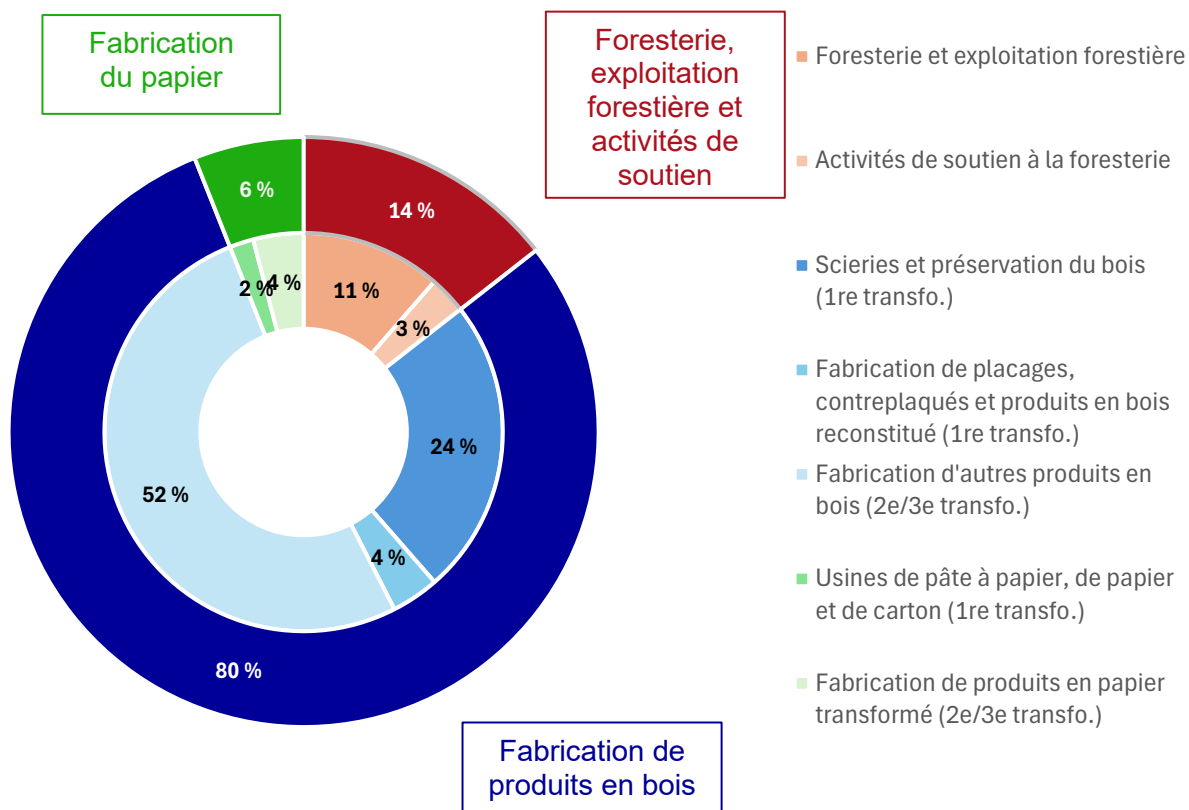
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2020)	T.C.A.M. (2015-2020)
Foresterie, exploitation forestière	63,8	0,9 %
Fabrication de produits en bois	623,9	6,9 %
Fabrication du papier	85,4	dc

dc : donnée confidentielle

Source : ISQ, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2025*

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 21 Répartition de l'emploi lié au secteur forestier dans la Chaudière-Appalaches en 2020



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**37. Le secteur forestier de la région de la Chaudière-Appalaches repose principalement sur la fabrication de produits en bois (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> transformation du bois).** Cette activité a généré un PIB de 623,9 M\$ en 2020, avec une croissance annuelle moyenne de 6,9 % sur la période 2015-2020. Ce sous-secteur est suivi de la foresterie et l'exploitation forestière, avec un PIB de 63,8 M\$ en 2020 et une croissance annuelle moyenne de 0,9 % sur la période 2015-2020 (Tableau 18).

**38. Toutes les MRC de la région de la Chaudière-Appalaches présentent une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise, excepté la municipalité de Lévis. La MRC de L'Islet et la MRC des Etchemins sont les plus dépendantes, suivies de la MRC de Beauce-Sartigan et de la MRC de Montmagny (Tableau 19).**

Tableau 19 Dépendance des MRC de la Chaudière-Appalaches au secteur forestier

MRC	Part du secteur forestier dans les emplois totaux	IDE	Rang
L'Islet	13,4 %	8,98	1
Les Etchemins	9,8 %	6,56	2
Beauce-Sartigan	7,4 %	4,94	3
Montmagny	6,3 %	4,22	4
Beauce-Centre	4,6 %	3,09	5
Lotbinière	2,9 %	1,92	6
La Nouvelle-Beauce	2,7 %	1,79	7
Les Appalaches	2,4 %	1,63	8
Bellechasse	1,8 %	1,18	9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**39. Les municipalités à forte dépendance au secteur forestier dans la région de la Chaudière-Appalaches sont : Saint-Pamphile, Saint-Omer, Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Adalbert, Sainte-Perpétue, Sainte-Apolline-de-Patton, Sainte-Aurélie et Saint-Théophile.**

## 17 – CENTRE-DU-QUÉBEC

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 7<sup>e</sup>
- Emplois : 4 240
- Part de l'emploi : 3,4 %
- IDE : 2,28
- Munic. dépendantes : 3
- Munic. à forte dépendance : 1

Tableau 20 Produit intérieur brut du secteur forestier

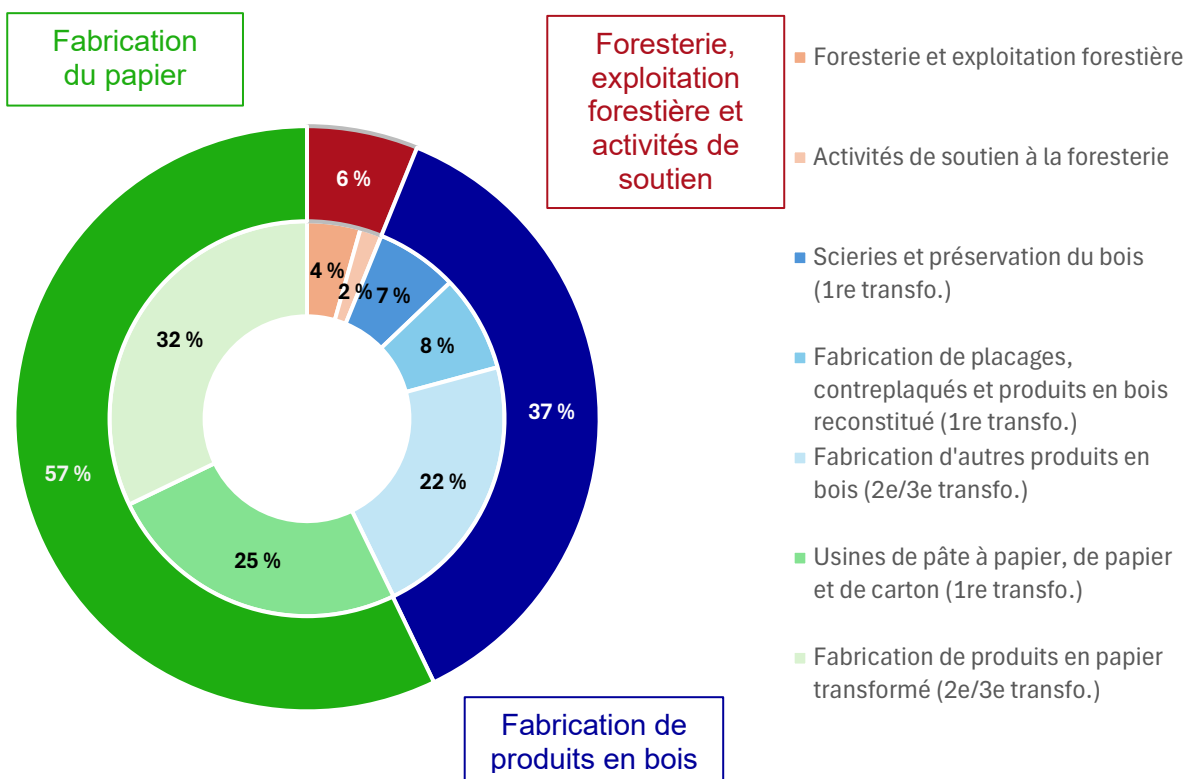
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2020)	T.C.A.M. (2015-2020)
Foresterie, exploitation forestière	11,6	dc
Fabrication de produits en bois	178,6	4,6 %
Fabrication du papier	267,6	0,0 %

dc : donnée confidentielle

Source : ISQ, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, 2025*

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 22 Répartition de l'emploi lié au secteur forestier dans le Centre-du-Québec en 2020



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**40. Le secteur forestier de la région du Centre-du-Québec repose principalement sur la fabrication du papier (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> transformation du papier) et la fabrication de produits en bois (2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> transformation du bois). Ces activités ont généré un PIB de 267,6 M\$ et 178,6 M\$ respectivement en 2020, avec une croissance annuelle moyenne de 4,6 % des activités de fabrication de produits en bois sur la période 2015-2020 (Tableau 20).**

**41. Toutes les MRC du Centre-du-Québec montrent une dépendance au secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise. La MRC d'Arthabaska est la plus dépendante (Tableau 21).**

Tableau 21 Dépendance des MRC du Centre-du-Québec au secteur forestier

MRC	Part du secteur forestier dans les emplois totaux	IDE	Rang
Arthabaska	4,7 %	3,17	1
L'Érable	3,1 %	2,08	2
Drummond	3,0 %	1,98	3
Bécancour	2,9 %	1,97	4
Nicolet-Yamaska	1,8 %	1,21	5

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**42. La municipalité de Kingsey Falls présente une forte dépendance à l'égard du secteur forestier dans la région du Centre-du-Québec.**

## Conclusion

Le secteur forestier est présent et génère des retombées économiques dans plus de 650 municipalités au Québec. La présente étude conclut également que 144 municipalités québécoises enregistrent un niveau de dépendance significatif à l'égard du secteur forestier, puisqu'il représente 10 % et plus des emplois totaux. Et quelque 36 d'entre elles affichent une forte dépendance, puisque le secteur forestier représente 20 % et plus des emplois totaux. Les 144 municipalités se répartissent dans 14 des 17 régions administratives, ce qui démontre l'importance du secteur forestier pour l'ensemble du Québec. Cette étude révèle également que certaines régions affichent une faible dépendance à l'égard du secteur forestier en raison de leur plus grande diversité industrielle. Cependant, elles contribuent également au rayonnement de ce secteur d'activité, puisqu'elles y comptent tout de même un nombre élevé d'emplois.

L'analyse réalisée montre également que 10 régions administratives sur 17 présentent une dépendance au secteur forestier plus élevée que la moyenne provinciale. Il s'agit, par ordre décroissant de dépendance, des régions du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de la Mauricie, de l'Estrie et de la Côte-Nord. Les régions présentant une dépendance au secteur forestier moins élevée sont l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière, la Capitale-Nationale, la Montérégie, Laval et Montréal. Les quatre dernières sont des régions où l'on trouve de plus grandes villes, et dont l'économie est naturellement plus diversifiée.

Finalement, l'élaboration d'un indicateur pour mesurer l'importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités et des régions du Québec constitue un outil pour soutenir et guider les orientations et les politiques publiques en appui à ce secteur d'importance.

# Annexes

## ANNEXE 1 : DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE À L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DES RÉGIONS ET DES MRC DU QUÉBEC

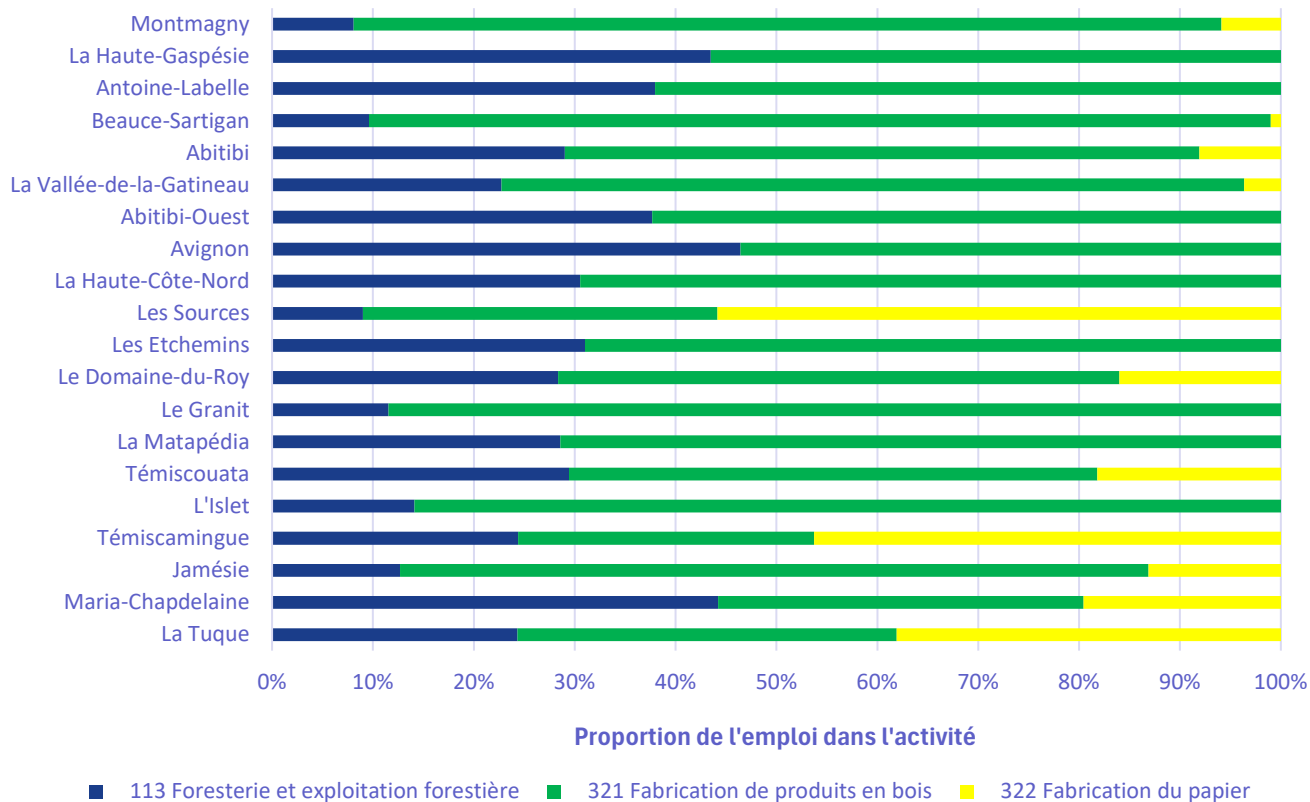
MRC	Part dans l'emploi	IDE
<b>Province de Québec</b>	<b>1,5 %</b>	<b>1,00</b>
<b>01 - Bas-Saint-Laurent</b>	<b>4,9 %</b>	<b>3,31</b>
<i>Témiscouata</i>	13,1 %	8,79
<i>La Matapédia</i>	12,8 %	8,61
<i>La Mitis</i>	5,2 %	3,50
<i>Les Basques</i>	4,4 %	2,96
<i>Rivière-du-Loup</i>	4,4 %	2,98
<i>La Matanie</i>	3,9 %	2,60
<i>Kamouraska</i>	2,9 %	1,96
<i>Rimouski-Neigette</i>	1,5 %	0,99
<b>02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>	<b>4,7 %</b>	<b>3,15</b>
<i>Maria-Chapdelaine</i>	15,3 %	10,29
<i>Le Domaine-du-Roy</i>	11,0 %	7,35
<i>Lac-Saint-Jean-Est</i>	5,4 %	3,61
<i>Le Fjord-du-Saguenay</i>	4,2 %	2,81
<i>Saguenay (ville)</i>	1,5 %	1,01
<b>03 - Capitale-Nationale</b>	<b>0,7 %</b>	<b>0,50</b>
<i>Charlevoix-Est</i>	3,9 %	2,62
<i>Charlevoix</i>	2,5 %	1,69
<i>Portneuf</i>	2,3 %	1,51
<i>La Côte-de-Beaupré</i>	1,3 %	0,85
<i>L'Île-d'Orléans</i>	0,7 %	0,48
<i>La Jacques-Cartier</i>	0,6 %	0,42
<i>Québec (agglomération)</i>	0,2 %	0,14
<b>04 - Mauricie</b>	<b>3,2 %</b>	<b>2,17</b>
<i>La Tuque (agglomération)</i>	18,7 %	12,53
<i>Mékinac</i>	5,7 %	3,81

<i>Shawinigan (ville)</i>	2,9 %	1,96
<i>Maskinongé</i>	2,4 %	1,60
<i>Les Chenaux</i>	2,2 %	1,50
<i>Trois-Rivières (ville)</i>	2,1 %	1,38
<b>05 - Estrie</b>	<b>2,6 %</b>	<b>1,75</b>
<i>Le Granit</i>	11,3 %	7,58
<i>Les Sources</i>	9,2 %	6,16
<i>Le Val-Saint-François</i>	6,2 %	4,15
<i>Le Haut-Saint-François</i>	4,9 %	3,31
<i>Coaticook</i>	3,6 %	2,39
<i>Sherbrooke (ville)</i>	1,6 %	1,08
<i>Brome-Missisquoi</i>	1,5 %	1,02
<i>La Haute-Yamaska</i>	1,2 %	0,81
<i>Memphrémagog</i>	1,2 %	0,79
<b>06 - Montréal</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,27</b>
<i>Montréal</i>	0,4 %	0,27
<b>07 - Outaouais</b>	<b>1,3 %</b>	<b>0,86</b>
<i>La Vallée-de-la-Gatineau</i>	7,9 %	5,31
<i>Papineau</i>	3,8 %	2,54
<i>Pontiac</i>	2,2 %	1,46
<i>Les Collines-de-l'Outaouais</i>	1,0 %	0,68
<i>Gatineau (ville)</i>	0,7 %	0,47
<b>08 - Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>5,3%</b>	<b>3,55</b>
<i>Témiscamingue</i>	13,9 %	9,34
<i>Abitibi-Ouest</i>	8,0 %	5,37
<i>Abitibi</i>	7,7 %	5,18
<i>La Vallée-de-l'Or</i>	4,4 %	2,96
<i>Rouyn-Noranda (ville)</i>	0,6%	0,41
<b>09 - Côte-Nord</b>	<b>2,4 %</b>	<b>1,58</b>
<i>La Haute-Côte-Nord</i>	9,0 %	6,01
<i>Manicouagan</i>	3,0 %	2,03
<i>Minganie</i>	1,2 %	0,80
<i>Sept-Rivières</i>	0,7 %	0,44

<i>Caniapiscau</i>	0,0 %	0,00
<i>Le Golfe-du-Saint-Laurent</i>	0,0 %	0,00
<b>10 - Nord-du-Québec</b>	<b>5,9 %</b>	<b>3,94</b>
<i>Jamésie</i>	14,5 %	9,70
<i>Eeyou Istchee</i>	0,3 %	0,20
<i>Kativik (administration régionale)</i>	4,6 %	3,09
<b>11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	<b>3,6 %</b>	<b>2,44</b>
<i>Avignon</i>	8,3 %	5,55
<i>La Haute-Gaspésie</i>	6,5 %	4,36
<i>Bonaventure</i>	5,1 %	3,41
<i>La Côte-de-Gaspé</i>	2,1 %	1,43
<i>Le Rocher-Percé</i>	1,4 %	0,92
<i>Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine</i>	0,2 %	0,14
<b>12 - Chaudière-Appalaches</b>	<b>3,4 %</b>	<b>2,28</b>
<i>L'Islet</i>	13,4 %	8,98
<i>Les Etchemins</i>	9,8 %	6,56
<i>Beauce-Sartigan</i>	7,4 %	4,94
<i>Montmagny</i>	6,3 %	4,22
<i>Beauce-Centre</i>	4,6 %	3,09
<i>Lotbinière</i>	2,9 %	1,92
<i>La Nouvelle-Beauce</i>	2,7 %	1,79
<i>Les Appalaches</i>	2,4 %	1,63
<i>Bellechasse</i>	1,8 %	1,18
<i>Lévis (ville)</i>	0,8 %	0,54
<b>13 - Laval</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,29</b>
<i>Laval (ville)</i>	0,4 %	0,41
<b>14 - Lanaudière</b>	<b>1,1 %</b>	<b>0,74</b>
<i>Matawinie</i>	2,7 %	1,78
<i>Joliette</i>	1,7 %	1,11
<i>D'Autray</i>	1,5 %	1,01
<i>Montcalm</i>	1,2 %	0,82
<i>Les Moulins</i>	0,8 %	0,51

<i>L'Assomption</i>	0,5 %	0,35
<b>15 - Laurentides</b>	<b>1,3 %</b>	<b>0,86</b>
<i>Antoine-Labelle</i>	6,9 %	4,60
<i>Argenteuil</i>	2,0 %	1,31
<i>Les Laurentides</i>	1,4 %	0,91
<i>La Rivière-du-Nord</i>	1,3 %	0,84
<i>Thérèse-De Blainville</i>	0,8 %	0,57
<i>Mirabel (ville)</i>	0,8 %	0,57
<i>Les Pays-d'en-Haut</i>	0,8 %	0,53
<i>Deux-Montagnes</i>	0,7 %	0,46
<b>16 - Montérégie</b>	<b>0,7 %</b>	<b>0,49</b>
<i>Les Jardins-de-Napierville</i>	1,2 %	0,83
<i>Rouville</i>	1,0 %	0,69
<i>Roussillon</i>	1,0 %	0,70
<i>Beauharnois-Salaberry</i>	1,0 %	0,69
<i>Acton</i>	0,9%	0,61
<i>Le Haut-Richelieu</i>	0,9 %	0,62
<i>Pierre-De Saurel</i>	0,8 %	0,54
<i>Les Maskoutains</i>	0,8 %	0,52
<i>Le Haut-Saint-Laurent</i>	0,8 %	0,55
<i>Vaudreuil-Soulanges</i>	0,8 %	0,51
<i>La Vallée-du-Richelieu</i>	0,6 %	0,43
<i>Longueuil (agglomération)</i>	0,5 %	0,32
<i>Marguerite-D'Youville</i>	0,5 %	0,35
<b>17 - Centre-du-Québec</b>	<b>3,4 %</b>	<b>2,28</b>
<i>Arthabaska</i>	4,7 %	3,17
<i>L'Érable</i>	3,1 %	2,08
<i>Drummond</i>	3,0 %	1,98
<i>Bécancour</i>	2,9 %	1,97
<i>Nicolet-Yamaska</i>	1,8 %	1,21

## ANNEXE 2 : STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LES 20 MRC LES PLUS DÉPENDANTES ÉCONOMIQUEMENT DU SECTEUR FORESTIER



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021* (basé sur les données de 2020). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

*Ressources naturelles  
et Forêts*

Québec 